



Parc national
de la Guadeloupe

2017

RAPPORT D'ACTIVITÉ

et de mise en œuvre du contrat d'objectifs
de l'établissement public du parc national
de la Guadeloupe



Photographie d'un massif forestier suite au passage de l'ouragan Maria. Crédits : A.FERCHAL/INCG



1.

CONNAÎTRE

P.06

Produire des connaissances sur les territoires classés en cœur de Parc national.

P.18

Diffuser des connaissances sur le territoire de la Guadeloupe.

P.19

Encourager la recherche scientifique.



2.

PROTÉGER

P.22

Surveiller le territoire et ses usages.

P.26

Gérer et restaurer le patrimoine naturel.

P.33

Gérer et restaurer le patrimoine culturel et paysager.



3.

P.36

Acc. l'agriculture et les filières agricoles.

P.36

Acc. la sylviculture et les filières forêt-bois.

P.37

Acc. le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature.

P.39

Acc. la chasse, et la pêche de loisir.

P.39

Acc. l'aménagement, le cadre de vie et l'urbanisme.

P.40

Acc. la valorisation des patrimoines culturels, des savoirs-faires artisanaux et dans le soutien économique.

P.41

Acc. la pêche professionnelle en milieu marin.

P.41

Acc. la gestion de la ressource en eau.

P.41

Acc. la transition énergétique.

P.42

Autres acc.

SOMMAIRE

*Acc. = Accompagner des acteurs sur



SENSIBILISER

P.46

Sensibiliser et éduquer le public scolaire.

P.48

Sensibiliser et éduquer le grand public (hors scolaire).

P.52

Réaliser et éduquer le public scolaire.

P.55

Outils de communication de l'EPPN.



4.

PILOTER

P.60

Animer et évaluer la charte.

P.60

Contribuer aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines.

P.60

Contribuer aux politiques européennes et internationales.



5.

GÉRER

P.64

Management général.

P.64

Gestion financière.

P.65

Fonctionnement général de l'établissement

P.66

Gestion des ressources humaines.



6.

2017

RAPPORT D'ACTIVITÉ
PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE

Édito

Cette année encore, les agents du Parc national de la Guadeloupe ont démontré leur grande expertise du milieu et ont su la mettre à profit afin de concilier développement du territoire et respect de l'environnement.

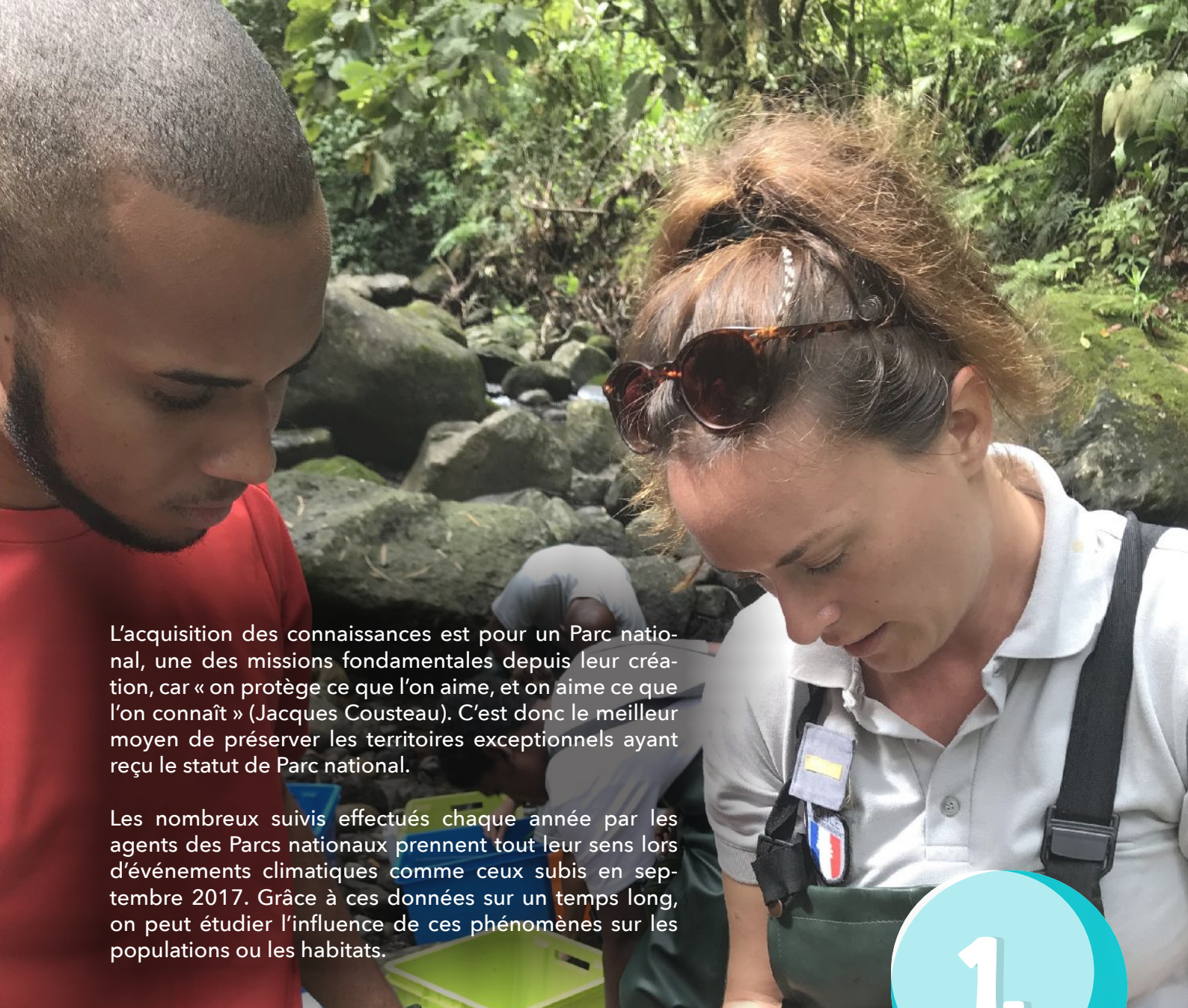
Plus que jamais, le PNG s'est ouvert aux autres acteurs de son aire d'adhésion. Le partenariat avec les communes après avoir été formalisé, est rentré dans sa phase active. La collaboration s'est également poursuivie avec les socio-professionnels et les différents acteurs, institutionnels ou civils.

Si certaines thématiques attirent plus la lumière que d'autres, les actions menées par les agents sont nombreuses et contribuent toutes petites ou grandes, médiatisées ou pas, à leur échelle, à la protection et la mise en valeur des patrimoines naturels et culturels qui font notre fierté. Les personnels en effet, en effectifs réduits cette année en raison de la mobilité de certains corps, n'ont pas démerité et ont su faire honneur à la réputation d'un Parc national.

Situé en milieu tropical, le PNG est au cœur de tous les aléas climatiques. Il a été ainsi fortement touché en fin d'année 2017 par l'épisode cyclonique Maria qui a particulièrement mobilisé les équipes

qui ont montré par ailleurs un véritable dévouement afin de remettre au plus vite en état les sites les plus emblématiques et rétablir ainsi l'accès au public.

Ce document permettra, de mettre en lumière à leur juste valeur, les actions menées par le personnel du Parc national, et d'inciter chacun à œuvrer à nos côtés pour une Guadeloupe préservée.



L'acquisition des connaissances est pour un Parc national, une des missions fondamentales depuis leur création, car « on protège ce que l'on aime, et on aime ce que l'on connaît » (Jacques Cousteau). C'est donc le meilleur moyen de préserver les territoires exceptionnels ayant reçu le statut de Parc national.

Les nombreux suivis effectués chaque année par les agents des Parcs nationaux prennent tout leur sens lors d'événements climatiques comme ceux subis en septembre 2017. Grâce à ces données sur un temps long, on peut étudier l'influence de ces phénomènes sur les populations ou les habitats.

1.

CONNAÎTRE

- P.06** Produire et diffuser des connaissances sur les territoires classés en coeur de Parc national.
- P.18** Diffuser des connaissances sur le territoire de la Guadeloupe.
- P.19** Encourager la recherche scientifique.

Acquisition de connaissances

Le territoire du parc national continue à être suivi au niveau de ses différents écosystèmes par les équipes de terrain, même si les réductions d'effectif compliquent un peu les plannings et limitent les capacités de l'établissement à en installer de nouveaux. Par exemple, les difficultés à maintenir une équipe opérationnelle et formée, ont conduit le parc national à abandonner les camps de bagages d'oiseaux. Le suivi de ponte de tortues marines a été suspendu en 2017, dans l'attente de la révision du plan national d'action (porté par l'ONF) qui sera relancé en 2018. Pour autant, le territoire du parc national reste un espace attractif pour la recherche aussi bien au niveau marin que terrestre. Les 6 actions retenues sur l'appel à projets de recherche 2016-17 ont produit des résultats intéressants. La base de données d'observations occasionnelles à la disposition des agents reste sous-utilisée et impose de mieux organiser et valoriser la collecte avec les équipes.

MILIEUX MARINS

- **Protocole Scuba (tortues marines) :**

dans le cadre du réseau des tortues marines, l'établissement assure depuis 2000 la synthèse des données du protocole réalisé par les clubs de plongée sur le pourtour du Grand Cul-de-Sac Marin. Au total, 3 journées ont été consacrées à la saisie des données.

- **Suivi des Tortues marines et des Herbiers de Phanérogames marines dans la baie de Malendure sur la commune de Bouillante :**

Cette étude est pilotée par l'Université Internationale de la Floride. Une première mission a eu lieu en mai 2017 et une deuxième en novembre 2017 (suivi Post Maria). On note ainsi un changement de distribution des tortues, possiblement corrélé à la disparition des herbiers dans les eaux peu profondes. Une publication scientifique est actuellement en cours de rédaction.

- **Suivi des peuplements coralliens des îlets Pigeon à l'aide de photographies sous-marines :**

Développé pour suivre l'évolution temporelle des communautés récifales benthiques autour des îlets Pigeon depuis 2012, ce protocole consiste à photographier des zones précises et de les suivre au cours du temps. Des photographies sont réalisées sur 12 quadrats de 60x80 cm, en saison sèche et en saison humide.

En 2017, ce suivi a fait l'objet de 4 journées de collecte de données qui pourront être comparées sur le long terme aux précédentes, qui avaient permis la réalisation d'un poster exposé en 2016 au colloque annuel du Gulf and Caribbean Fisheries Institute (GCFI) aux îles Cayman.

Photographie d'un plongeur effectuant un transect benthique.
Credits : S.MEGE/PNG



- **Suivi de l'écosystème récifal, des herbiers et des communautés ichthyologiques dans le GCSM dans le cadre du réseau des AMP des Antilles Françaises :**

Les plongeurs professionnels de l'établissement participent depuis 2007 à ces protocoles, qui sont étendus aux réserves naturelles de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Petite-Terre. 16 journées ont été consacrées à ce protocole.

- **Ecosystème récifal :**

En 2017, la couverture globale du substrat sur les stations en cœur et hors cœur est dominée par les Algues. Le recrutement corallien est faible en AMA et en cœur. On note une absence d'oursins noirs sur les stations étudiées. La conséquence de la rareté des Oursins noirs entraîne un surdéveloppement des peuplements algaux aux dépens des Communautés coralliennes. Tous ces résultats, sont semblables depuis 2011 et montrent que les récifs du GCSM sont fragiles.

- **Herbiers dans le Grand Cul-de-Sac Marin :**

Ce protocole a été développé pour fournir une méthode d'évaluation rapide de la flore et de la faune des herbiers de Magnoliophytes marins. Ont été suivies deux stations en cœur de Parc et une station en aire maritime adjacente. Au total, 8 journées ont été consacrées à ce suivi.



▲ Photographie de polypes.
Credits : J.BERNUS/PNG



7
◀ Photographie d'une tortue verte (*Chelonia mydas*) nageant au dessus d'un herbier de phanérogame (*Thalassia testudinum*).
Credits : J. BERNUS/PNG

- **Résultat des suivis des Invertébrés dans les Herbiers de Phanérogames marines.**

On peut constater que les oursins blancs ont étendu leurs territoires, par rapport à l'année 2016. Ils sont en nombre élevé à la station dénommée « Four à Chaux » avec 607 individus mais également à la station située à la Passe à Colas avec 362 individus. Pour mémoire en 2016, le nombre des oursins blancs étaient de 732 individus pour la station « Four à chaux » et 48 pour la station de la Passe à Colas.

Photographie d'un détail d'un strombe (*Lobatus gigas*).
Credits : /DORIS ▼

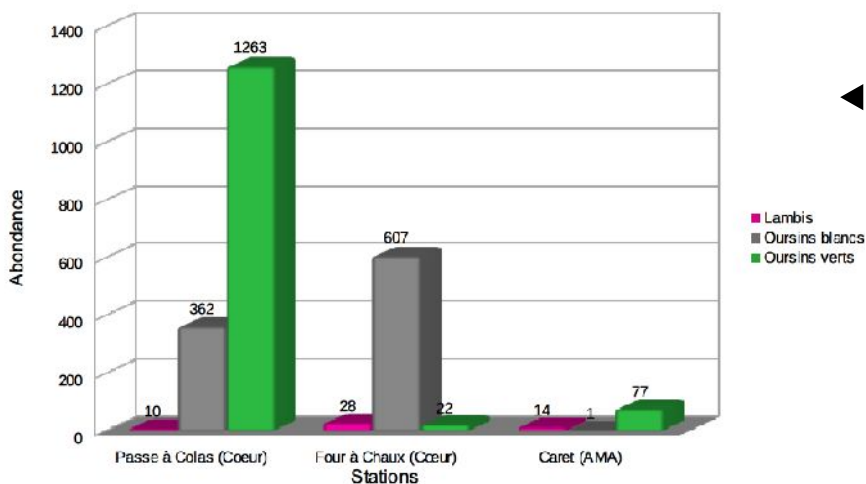


En ce qui concerne les lambis, on peut noter un effectif deux fois plus important entre la station de Caret en AMA et la station Four à Chaux en cœur de Parc.

Le statut de protection semble profiter aux oursins blancs et aux lambis pour la station située en face du Four à Chaux au nord de Fajou en cœur de Parc et pour les oursins verts pour la station de la Passe à Colas, située en cœur de Parc. Ces conclusions sont semblables à celles de 2016.



▲ Photographie prise lors du protocole de cartographie des herbiers du GCSM. Crédits : J.BERNUS/PNG



◀ Histogramme représentant l'abondance des principaux invertébrés observés (Lambi, Oursins blancs, Oursins verts) dans différentes stations de comptage.

• **Communautés ichthyologiques (poissons) :**

La méthode utilisée est le suivi sur des transects fixes de 150 mètres de long et de 2 mètres de large 2 stations de suivis sont installées à -12 m de fond (une station en cœur de Parc au nord de l'îlet Fajou et l'autre en AMA au nord de l'îlet Caret). Le transect est matérialisé à l'aide par un filin. L'effort d'échantillonnage est donc de 300 m².

Les plongeurs réalisent un passage unique le long du transect et se répartissent les 60 espèces cibles selon leur régime trophique. A chaque relevé est noté, le nom de l'espèce, l'abondance et la taille des individus.

En cœur de Parc, la présence des poissons carnivores et piscivores est plus importante qu'en aire maritime adjacente, ce qui pourrait être l'indicateur d'un « effet réserve ».



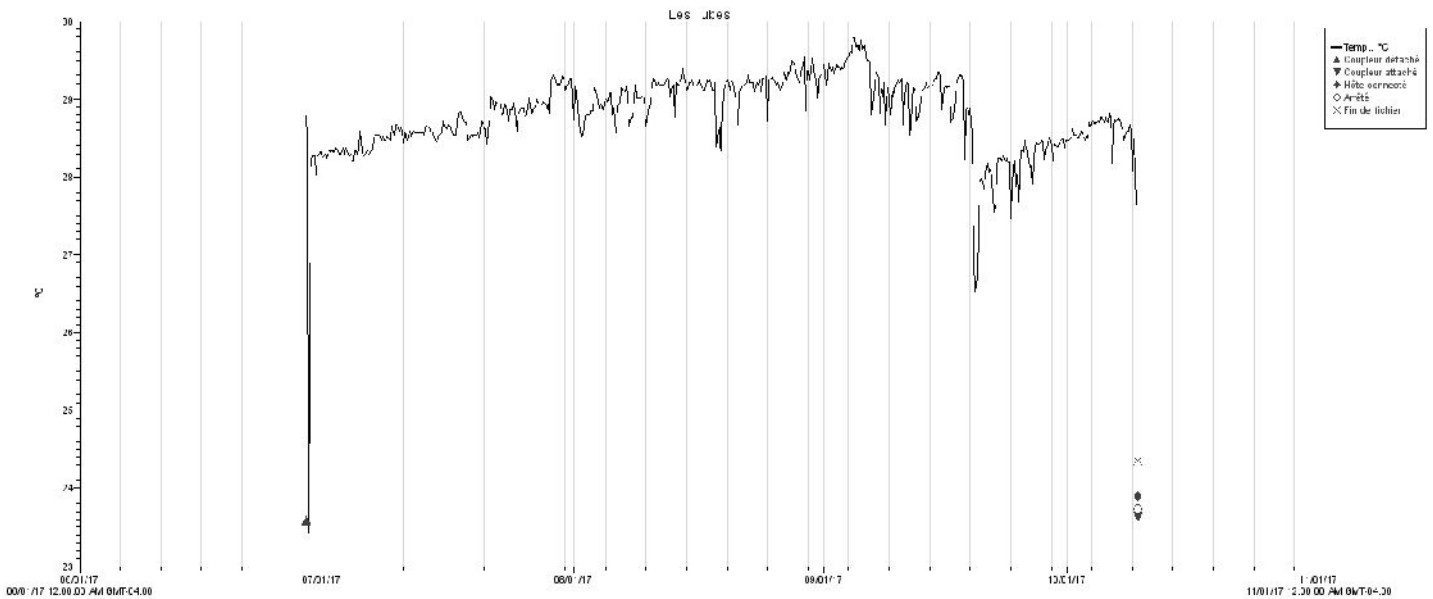
◀ Photographie d'un poisson perroquet à bandes rouges (Sparisoma aurofrenatum - mâle). Credits : C.LEFEBVRE/PNG

Depuis, 2011 aucun poisson lion (*Pterois volitans*) n'a été observé sur les stations de comptage aussi bien en cœur qu'en Aire Maritime Adjacente.

• **Suivi des thermographes aux îlets Pigeon et dans le Grand Cul-de-Sac Marin :**

La mise en place d'un réseau de suivi de la température de la mer s'inscrit dans une des thématiques prioritaires à l'échelle nationale, à savoir le changement climatique. Les hausses de température importantes peuvent provoquer le blanchissement des coraux et entraîner des mortalités plus ou moins importantes selon l'intensité de l'épisode. Les thermographes ont été placés dans deux sites différents : le Grand Cul-de-Sac Marin et les îlets Pigeon. Dans chacun des sites deux enregistreurs ont été implantés : un à -1m et l'autre à -25m. Les thermographes sont relevés tous les 3 mois. Les températures sont enregistrées toutes les 4 heures.

▼ Thermographe d'une station située dans le Grand Cul-de-Sac Marin.



Quelques résultats : d'après le tracé enregistré à la station localisée à -25m de profondeur dans le Grand Cul-de-Sac Marin on peut noter une baisse de la température de 2,7°C un jour après le passage du cyclone Maria qui a eu lieu le 18 septembre 2017.

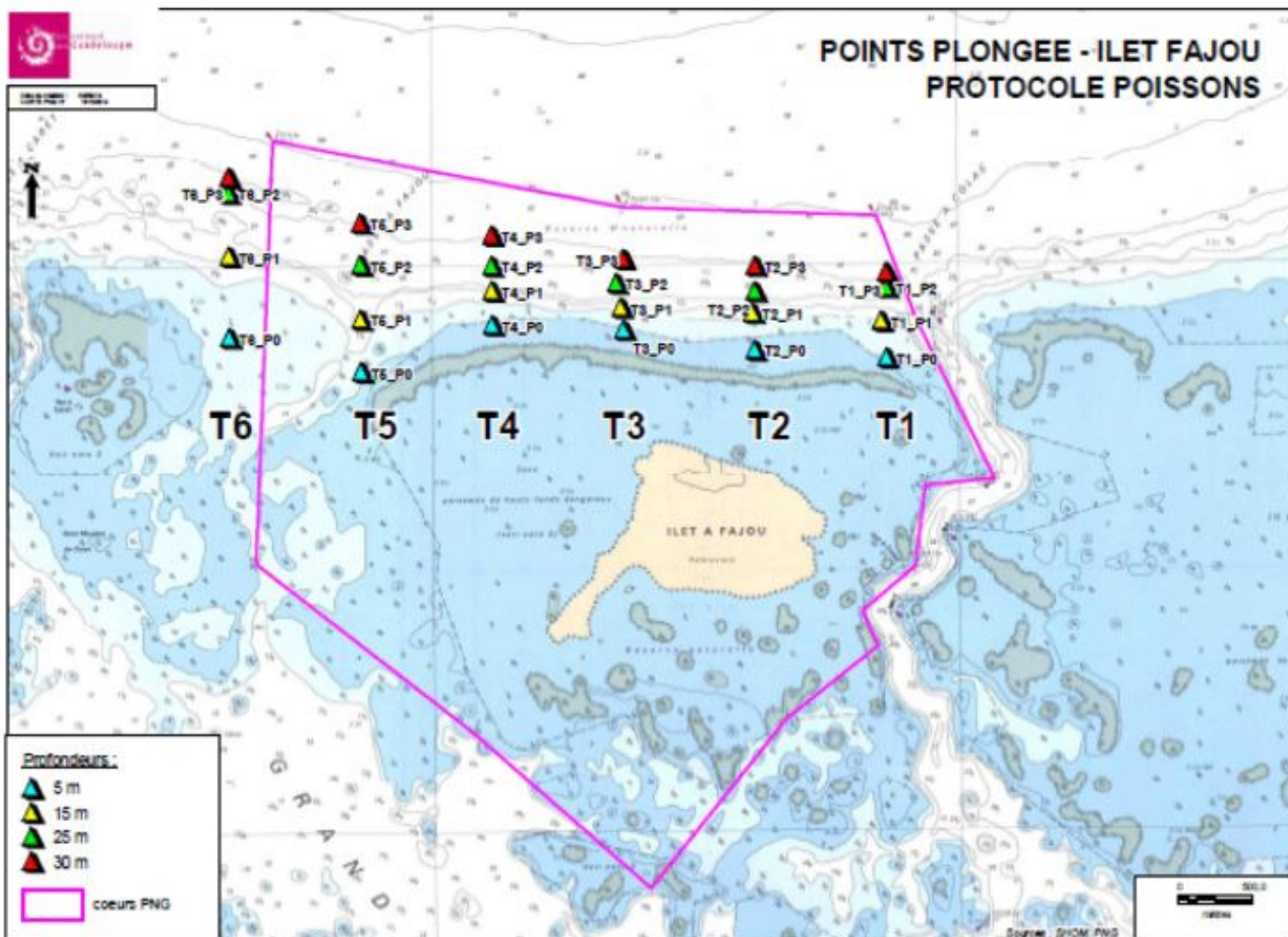
La température reste assez stable avec des augmentations de température des mois de juin à octobre.

• **Suivi des peuplements ichthyologiques des îlets Pigeon en Côte sous le vent et dans le Grand Cul-de-Sac Marin :**

Un protocole a été développé pour fournir une évaluation rapide des communautés ichthyologiques, faire l'inventaire de la biodiversité, déterminer l'abondance des espèces de la zone et assurer une surveillance de l'espèce invasive *Pterois volitans* (poisson lion). Les relevés sont effectués à l'intérieur de bandes bathymétriques dont le découpage est le suivant : en dessous de 30m, de 20 à 30m, de 10 à 20m et de 0 à 6m. Le temps pour chaque relevé est de 25 minutes.

▼ Photographie d'un plongeur effectuant la cartographie des herbiers. Credits : J.BERNUS/PNG





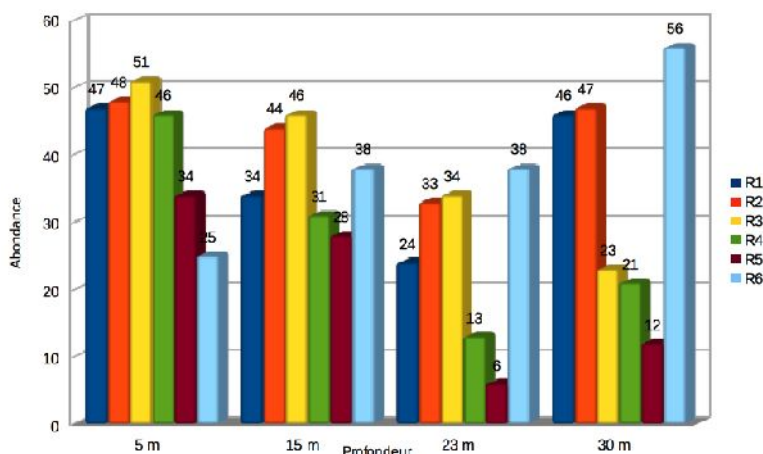
▲ Cartographie des points de plongée dans le Grand Cul-de-Sac Marin dans le cadre de suivi de peuplement.

- Dans le GCSM :

6 radiales ont été inventoriées comprenant chacune 4 tranches bathymétriques (5m, 15m, 23m et 30m). Ces radiales sont localisées à l'extérieur de la barrière de corail en face de l'îlet Fajou. Au total, 24 relevés ont été effectués et environ 24 journées ont été consacrés à ce suivi.

- Richesse spécifique dans le GCSM :

Les résultats de ces comptages sont en cours de traitement. Cependant, on observe que la richesse spécifique est plus stable dans les bandes bathymétriques comprises entre 5 et 15 mètres que dans les bandes comprises entre 23 et 30 mètres, où elle varie beaucoup en fonction des années et du lieu.



◀ Histogramme représentant l'abondance des peuplement à différentes profondeurs dans le Grand Cul-de-Sac Marin.



◀ Photographie de l'îlet Pigeon depuis la plage de Malendure (Côte sous le vent).
Credits : J.BERNUS/PNG

- En côte Sous-le-Vent :

10 radiales composées de 4 tranches bathymétriques chacune et un site côté ouest entre les 2 îlets sont suivis. Les radiales sont localisées autour des îlets Pigeon. Au total, 41 relevés ont été effectués et environ 21 journées ont été consacrées à ce suivi.

- Richesse spécifique en côte Sous-le-Vent :

Les résultats sont en cours de traitement, cependant on peut déjà noter que la richesse spécifique varie très peu quelque soit la profondeur.

• Conservation du site de nidification des sternes de l'îlet Blanc et suivi de la reproduction :

L'îlet blanc, seul site de nidification de sternes dans le Grand Cul-de-Sac marin, fait l'objet chaque année d'un aménagement léger préalablement à l'arrivée des oiseaux puis d'un suivi de la nidification. Les deux espèces nicheuses, la Petite sterne (*Sternula a. antillarum*) et la Sterne de Dougall (*Sterna d. dougallii*) possèdent des populations fragiles dans la Caraïbes. Elles sont classées respectivement « vulnérable VU » et en « danger critique CR » sur la liste rouge des espèces menacées en France, oiseaux de Guadeloupe (UICN, 2012).

Pour la troisième année consécutive, un échec de la reproduction a eu lieu du fait d'un dérangement important sur le site (plusieurs témoignages de longs débarquements).

Cette colonie bien que modeste en effectifs reste très importante d'un point de vue patrimonial et forme un élément remarquable de la baie classée site RAMSAR.

Comme chaque année, juste avant la fermeture de l'îlet à la fréquentation, sont réalisés :

- une dératisation préventive,
- la création d'un espace de sable nu à l'abri de l'érosion marine
- le dégagement visuel autour de cet espace aménagé
- la pose de formes de sternes destinées à attirer les oiseaux au centre de l'îlet
- la pose de 2 bouées, d'un piquet espars et d'un panneau de rappel de réglementation (fermeture de l'îlet pendant la période de nidification)

Le suivi de la nidification est réalisé par un comptage hebdomadaire des oiseaux et des nids entre le 1er mai et le 31 août.

• Suivi de 3 colonies d'ardéidés et d'oiseaux marins du Grand Cul-de-Sac marin

Trois sites au sein de la baie présentent une forte capacité d'accueil pour les oiseaux grégaires (Ardeidés, Pélicans, Frégates). La constatation d'un impact important sur la reproduction dû à de nombreux dérangements à pousser le Parc national à agir afin d'enrayer ces perturbations. L'une des mesures consiste à la mise en place de zones tampons de protection autour des 2 colonies situées en cœur de parc national.

Pour contrôler l'impact de cet aménagement, un suivi de ces colonies a été mis en place en 2015 afin d'avoir un état zéro. Il permettra de voir l'évolution des colonies après aménagement.

La mise en place effective des zones tampons était initialement prévue en 2017, mais reportée en 2018. En l'attente, le suivi des colonies se poursuit par un passage sur chaque site tous les mois où sont relevés le nombre de nids de toutes les espèces présentes (hormis le Héron Garde-boeuf) et le nombre de jeunes à l'envol pour le Pélican et la Grande aigrette.

Cette étude basée sur une méthodologie de présence/absence est coordonnée et animée par un agent du Pôle Milieux Marins.

En 2017, le Pôle Milieux Marins a eu à sa charge la réalisation de 9 points d'écoute, tout comme le Pôle Aire d'Adhésion.

• **Protocole Wetland**

Chaque année, les agents du PMM participent aux dénombrements hivernaux internationaux des oiseaux d'eau réalisés en Janvier. L'îlet Fajou est un des principaux sites d'hivernage des oiseaux d'eau en Guadeloupe, il fait à ce titre l'objet de 2 comptages au mois de janvier.

▼ Photographie d'un Râle tapageur (*Rallus crepitans caribaeus*). Credits : S.DERY



Une équipe composée d'agents du PNG a été formée à la reconnaissance des oiseaux d'eau et au comptage des oiseaux en vol pour la réalisation de ces dénombrements.



▲ Photographie de Sarcelles à ailes bleues (*Anas discor*). Credits : A.LARADE/PNG

• **Cartographie de la population de Râle tapageur (*Rallus crepitans caribaeus*) du Grand Cul-de-Sac Marin :**

Le Râle tapageur est un hôte méconnu des mangroves. Discrète et farouche, cette espèce classée « Vulnérable » sur la liste rouge des oiseaux de Guadeloupe se reproduit au sol et reste fragile face aux prédateurs introduits tels que les rats, le raton-laveur ou la mangouste et aux événements cycloniques.

Le Parc national a initié en 2014 une étude partenariale sur sa répartition et ces exigences écologiques dans la baie du Grand Cul-de-Sac marin afin de mieux connaître son état de conservation et pouvoir prendre en compte sa présence dans les projets de gestion et d'aménagements du littoral.

► Photographie du personnel du PNG effectuant des observations dans le cadre du protocole Wetland. Credits : A.LARADE/PNG



MILIEUX AQUATIQUES

• *Suivi des peuplements des rivières de Guadeloupe :*

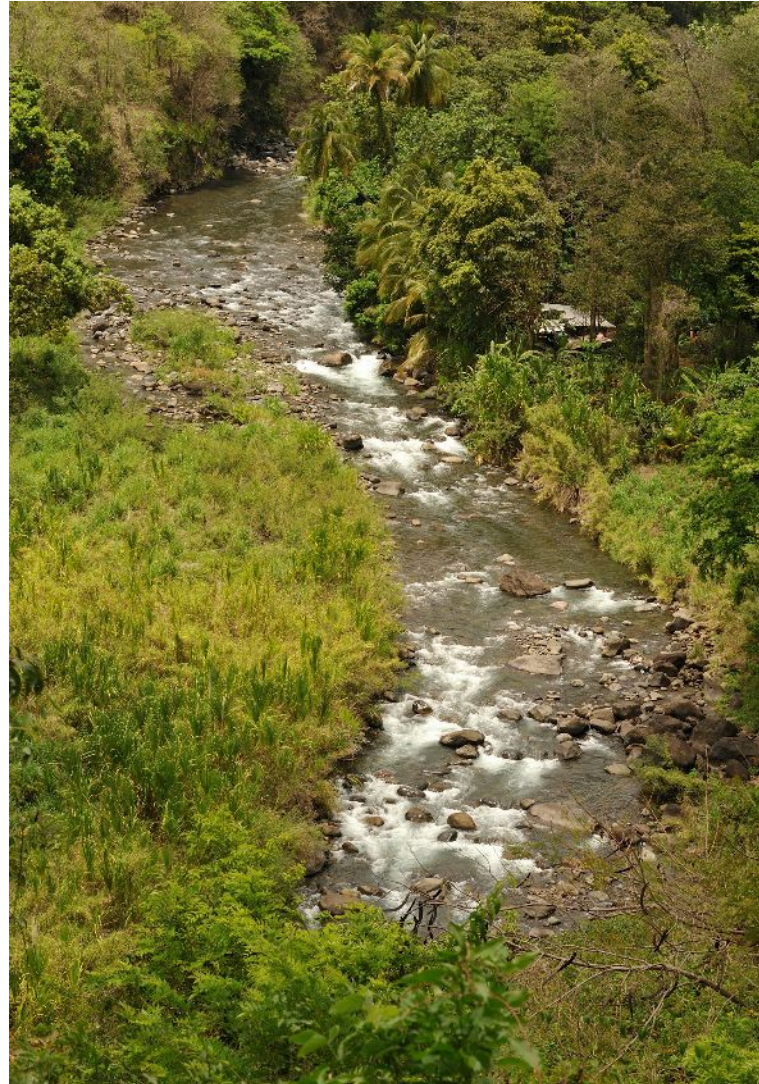
Ce protocole annuel a eu lieu en février 2017 sur les 6 cours d'eau suivis par le Parc. Les indices de bien portance de l'année 2017 indiquent, pour l'ensemble des stations prélevées, une bonne densité et des peuplements assez équilibrés. Le graphique intitulé « données 2017 » présente les espèces et la quantité d'individus par espèces pour chaque rivière étudiée.

L'école pratique des hautes études (EPHE) a analysé les données du réseau de suivi de peuplements pour les années 2005-2014. Seules les données liées aux prélèvements en carême pour les 6 rivières (Beaugendre, Grosse-Corde, Moreau, Pérou, Bourceau, Lézarde) ont été traitées.

Les conclusions de ce rapport sur le protocole de suivi des rivières sont :

- Il existe une forte hétérogénéité des communautés au cours des années pour un même site.
- Les sites présentent des communautés assez différentes les uns envers les autres
- Il existe une forte hétérogénéité des résultats en fonction des indices choisis : l'Indice de bien portance (IBP) baisse légèrement mais de façon significative sur 4 sites (Beaugendre, Grosse-Corde, Moreau, Pérou), baisse non significativement sur la Lézarde, et est stable sur Bourceau. En ce qui concerne l'IBP crustacés, 3 sites sont stables (Beaugendre, Bourceau, Lézarde), 2 présentent des baisses sensibles (Moreau et Pérou) et une augmentation (Grosse Corde).
- Les peuplements d'*Atya innocous* semblent stables.
- *Atya scabra* présente une baisse sensible à relativiser.
- Baisse significative de 7-8 %/an des espèces *Macrobrachium heterochirus*, *Macrobrachium* juvéniles, *Sicydium* spp, *Xiphocaris elongata*.

L'EPHE recommande également d'analyser l'évolution de la tendance des indices une fois tous les trois ans. Un rapport, dénommé « évaluation des protocoles de suivi des rivières et de suivi des placettes forestières » téléchargeable sur le site internet du Parc, présente les résultats pour les années 2005-2016.



▲ Photographie de la rivière de Beaugendre.
Credits : F.SALLES/PNG

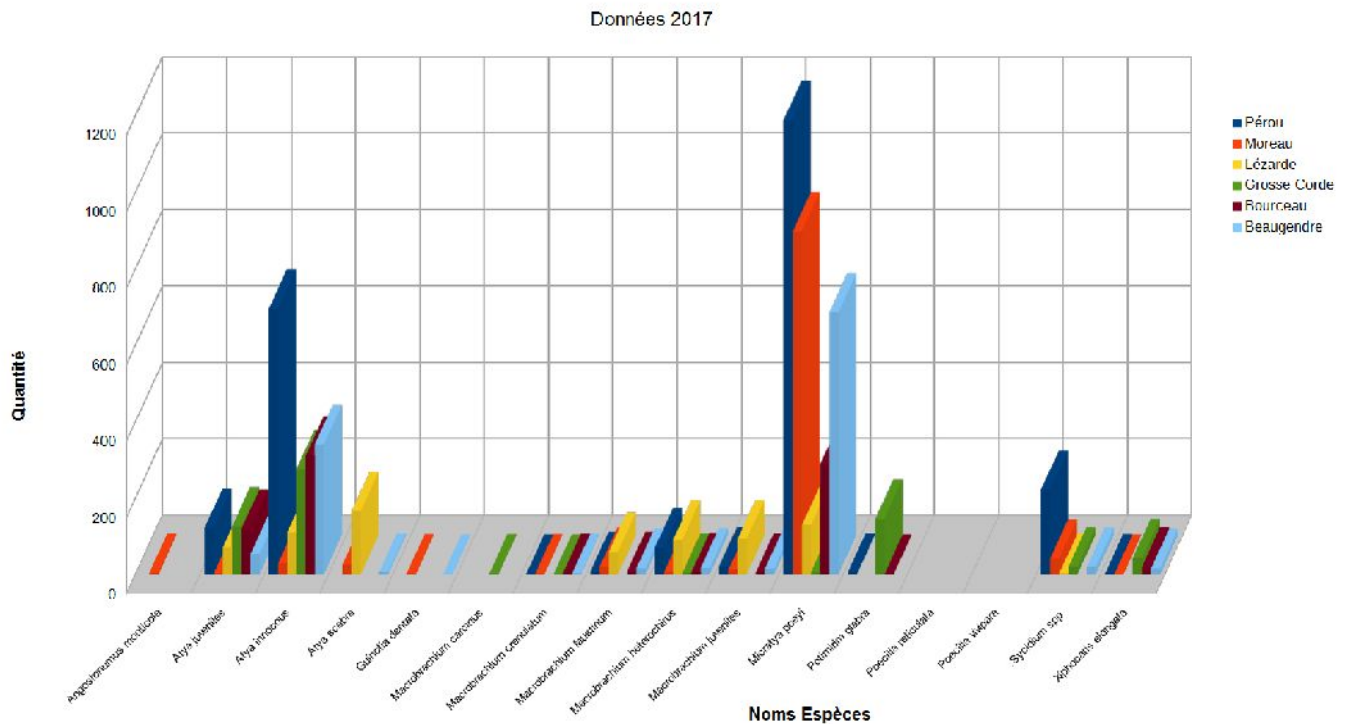
Les conclusions de ce rapport sur le protocole de suivi des rivières sont :

- Il existe une forte hétérogénéité des communautés au cours des années pour un même site.
- Les sites présentent des communautés assez différentes les uns envers les autres.
- Forte hétérogénéité des résultats en fonction des indices choisis
- Baisse significative de 7-8 %/an des espèces *Macrobrachium heterochirus*, *Macrobrachium* juvéniles, *Sicydium* spp, *Xiphocaris elongata*.
- Les peuplements d'*Atya innocous* semblent stables.
- *Atya scabra* présente une baisse sensible à relativiser
- Les tendances des indices ne révèlent pas une modification majeure des communautés. Ils sont cependant estimés avec précision (intervalle de confiance faible) et peuvent donc permettre de détecter des changements en terme de biodiversité mais seulement sur le long terme.

- Même si les tendances des indices ne révèlent pas une modification majeure des communautés, l'analyse des données montrent que certaines espèces subissent une forte érosion et suivent ainsi la tendance mondiale mise en évidence dans le rapport sur la biodiversité de l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire réalisé par un consortium de scientifiques en 2005.

Seulement 3 des ouvrages-cibles sont équipés d'une passe à poissons-crustacés : prise d'eau de Pérou, de Bras-David et de Saint-Claude mais permettent la restitution d'un débit qui ne respecte généralement pas le débit minimum biologique. Aucun individu n'a été observé sur la passe à poissons de Bras-David pourtant dimensionnée pour permettre le franchissement des espèces locales.

▼ Histogramme représentant la densité d'espèces aquatiques présentes dans différentes rivières de Guadeloupe.



• **Étude sur les capacités de franchissement de la macrofaune aquatique en vue de la conception de dispositifs de passe à poisson adapté aux prises d'eau de Guadeloupe :**

Cette étude est le résultat d'un partenariat entre l'Université Antilles dans le cadre d'une fiche action de l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) dont la thématique est « Guadeloupe - Appui scientifique à la mise en œuvre d'un protocole de suivi de l'efficacité des dispositifs de franchissements piscicoles et macrocrustacés ». Les rapports n°1 et n°2 de cette étude sont téléchargeables depuis le site internet du Parc.

Les prises d'eau observées lors de cette étude constituent des obstacles à la continuité écologique et notamment aux déplacements des espèces de poissons et de macro-crustacés.

Les données recueillies et les observations réalisées ont permis de constater.

- La présence des espèces suivantes : *Agonostomus monticola*, *Sicydium spp*, *Atya spp*, *Xiphocaris elongata*, *Macrobrachium spp*, *Macrobrachium heterochirus*, *Micratya poeyi*.
- L'utilisation de nombreuses voies de passage sur les ouvrages et les parois latérales dès lors qu'un écoulement est présent. La plupart de ces voies sont sans issues.
- Des obstacles à l'écoulement sans passe à poissons-crustacés, avec des chutes à 90°, de hauteur importantes supérieure à 100cm et l'absence de chanfrein ou d'arrondi sur ces décrochements en pied d'ouvrage.



◀ Photographie d'une séance de pêche électrique dans le cadre du suivi des populations des espèces aquatiques.
Crédits : J.BERNUS/PNG

En terme de franchissement :

- *Agonostomus monticola* a confirmé ses talents de sauteur même pour des individus de petites tailles de l'ordre de 10 cm. La hauteur de saut est au minimum de 20 cm et au maximum de 120 cm. Si les conditions en pied d'ouvrage le permettent, le mulot peut franchir des ouvrages de 30 cm avec un taux de réussite compris entre 50 % et 60 % (exemple du gué de ravine chaude). Sa vitesse de sprint n'a pas pu être mise en évidence. La vitesse de débit maximale, remontée par le mulot lors de cet observatoire est de 1,10m/s.

- *Sicydium spp* apprécie les voies de passage où la lame d'eau est fine et les vitesses lentes. Il multiplie les tentatives jusqu'au succès. La durée d'effort est importante et supérieure à 15 min car il fait régulièrement des arrêts pendant ses déplacements pour se reposer. Il préfère les substrats lisses (donc naturels) où sa ventouse ventrale lui permet une accroche parfaite. Il peut remonter des parois verticales ou des parois à pentes inversées. Il est sensible aux mouvements environnants comme les éclaboussures ou les gestes de l'observateur. Des individus de 2 à 3 cm arrivent à remonter des courants ayant une vitesse de 2,8 m/s à 3,5m/s. La voie de passage utilisée par les *Sicydium spp* est conditionnée par la présence en aval d'un débit d'attrait suffisant.

- Les crustacés (*Atya spp*, *Xiphocaris elongata*, *Micratya poeyi*, *Macrobrachium spp*) ont été observés uniquement sur le site de Bras-David, côté prise de prélèvement. L'observation s'est faite une heure avant le lever du soleil en limite de lame d'eau où les vitesses ont atteint 1,70 m/s. Les gros individus de 5 cm type *Atya* ou *Macrobrachium* ne semblent pas être gênés par cette vitesse d'eau. Les *Micratya* y sont plus sensibles. A priori, il n'existe pas de taille minimale au franchissement. La passe à poissons sur la prise d'eau de Bras-David n'est pas utilisée car il semble que le débit d'attrait en aval ne soit pas suffisant pour inciter les espèces à emprunter ce chemin.

• **Étude sur la typologie des ripisylves :**

Le démarrage de la première phase du projet d'étude des ripisylves a permis de collecter plusieurs milliers de données botaniques qui seront intégrées aux bases de données du parc. Cette première partie, est en cours de finalisation, le bureau d'études travaille sur l'analyse des données. Une présentation des résultats devrait être effectuée au 31 janvier 2018.

▶ Photographie d'un ouassou (*Macrobrachium carcinus*).
Crédits : J.BERNUS/PNG



MILIEUX TERRESTRES

Le Parc national s'est appuyé sur un prestataire afin d'effectuer un inventaire ornithologique d'une des dernière forêts sèches du littoral de la Côte sous le Vent : le Morne aux Fous (Deshaies). Les résultats intermédiaires laissent supposer que cette forêt pourrait constituer une halte importante pour la migration des oiseaux, notamment de parulines.

Un protocole de suivi des peuplements de crabes blancs et de crabes à barbe a été mis en place afin de proposer des mesures de gestion. Ce protocole et ses résultats sont détaillés dans la partie « restauration des patrimoines » p.27.

Le démarrage du programme Meligua en partenariat avec l'Apigua a permis durant le deuxième trimestre de collecter les premières données de distribution et d'écologie de la mélipone (abeille sauvage endémique de la Guadeloupe).

Deux placettes forestières ont été inventoriées avant le passage du cyclone Maria. Suite à cet événement climatique, après passage sur la placette de Moscou fortement touchée, il est prévu de repasser sur la totalité des placettes avant la fin de l'année 2018.

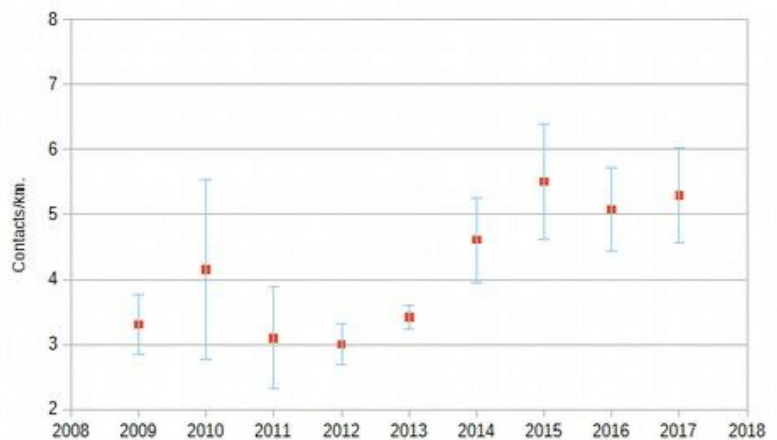
Photographie d'une placette forestière endommagée par le passage de l'ouragan Maria.
Credits : J.BERNUS/PNG



▲ Photographie d'une Méliponne (*Melipona variegatipes*), abeille endémique de la Guadeloupe. Credits : F.MEURGEY

• Suivi du Pic de la Guadeloupe :

Pour la deuxième année consécutive, le protocole n'a pas été respecté intégralement. Un transect n'a pas été réalisé (Piolet) et un autre n'a été parcouru que 3 fois au lieu de 4 (Grand étang). Indépendamment des raisons qui sont à l'origine de ces manquements, il faut souligner l'impact négatif de ces écarts au protocole sur la fiabilité des résultats.



▲ Indice kilométrique annuel de présence du Pic de la Guadeloupe.

L'indice kilométrique annuel global semble rester stable. Toutefois on note de gros écarts entre 2016 et 2017 par transect. Tous les transects de la forêt humide sont en forte baisse tandis que ceux de la mangrove, de la forêt marécageuse et de la forêt sèche sont en hausse. Malheureusement, cette année encore, les écarts au protocole peuvent jeter un doute sur la significativité des résultats. Lors des deux premières années de mise en place des transects (2009 et 2010), toutes les séries n'ont pas été réalisées, les résultats sont mentionnés sous réserve. En 2013 trois nouveaux transects ont été ajoutés et un a été supprimé en raison des mauvaises conditions d'écoute.



Objectifs	Indicateurs 1-1	2016	Réalisé en 2017
Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion du territoire du Parc national et à participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence.	<i>Nombre de protocoles d'acquisition des connaissances, d'études et de programmes de recherche impliquant le parc national.</i>	23	21

CULTURE

Les Parcs nationaux sont surtout connus pour être de très forts contributeurs à l'acquisition de connaissances sur les milieux naturels. Le Parc national de la Guadeloupe, gestionnaire de la Réserve de Biosphère se doit également de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les patrimoines culturels locaux.

La collecte de la mémoire s'inscrit dans ces objectifs. Elle a pris la forme de tournage de plusieurs portraits de mémoires vivantes du territoire, en accord avec l'oralité propre à la culture locale. Ces portraits sont sous forme de DVD en partenariat avec le réseau CANOPÉ chargé de la documentation pédagogique de l'académie pour tous publics et avec lequel le Parc national a signé en 2015 une convention de partenariat visant la co-production, l'édition et la diffusion de supports pédagogiques.

La première saison de ce qui sera une série de documentaires avait été présentée sous forme conférence-échange avec le public à l'occasion de la 13e édition du Terra Festival (du film sur le développement durable) en 2016.

Cette série s'est complétée en 2017 par le tournage de plusieurs films sur l'apport de la communauté Indienne à la culture guadeloupéenne, notamment les apports en termes culinaires ainsi que la médecine par les plantes, avec l'ayurveda. En cours de montage, la finalisation de ces documentaires se poursuivra en 2018.

Photographie de graines de savonette et d'aloë vera.
Credits : M.JEAN/PNG



1.2 Diffuser des connaissances sur les territoires de la Guadeloupe

Administration et diffusion des connaissances

Un travail important de partenariat avec les associations naturalistes reste à mettre en place avec l'aide de la DEAL afin de valoriser les données collectées en Guadeloupe dans l'outil SINP « Karunati ».

L'outil Karuflore mis à la disposition du CBIG est pour l'instant non utilisé et en interne les compétences en botanique malheureusement insuffisantes pour l'alimenter. A noter la mise en service de l'outil plant-net développé par le CIRAD dans le cadre de l'appel à projets de recherche, alimenté de 8000 données, qui vise à permettre les observations à partir d'un logiciel de reconnaissance par photo.

Via l'outil régional SINP KaruNati, le Parc met à disposition du grand public au format SINP l'ensemble des données issues de sa base Observations occasionnelles soit environ 1407 données pour l'année 2017. D'autres protocoles de données ont été intégrés notamment celui sur les mollusques terrestres commandé par la DEAL.

Objectifs	Indicateurs 1-2	2016	Réalisé en 2017
Contribuer à la diffusion des connaissances sur la nature et le paysage.	Nombre de données transférées annuellement au SINP	1600 (dont données du CBIG)	2871
Administrer et collecter les données pour une base de données flore.	Mise en place d'une cartographie dynamique pour l'accès aux données patrimoniales mises à la disposition du public (si pas disponible sur SINP-MNH (naturaliz)	1	1
Valoriser et diffuser les données récoltées lors des protocole.	Taux de réponse aux demandes de portés à connaissance dans le cadre des projets, plans et programmes portés par l'Etat ou les collectivités	60%	100%



1.3 Encourager la recherche scientifique

Contribution à des programmes de recherche

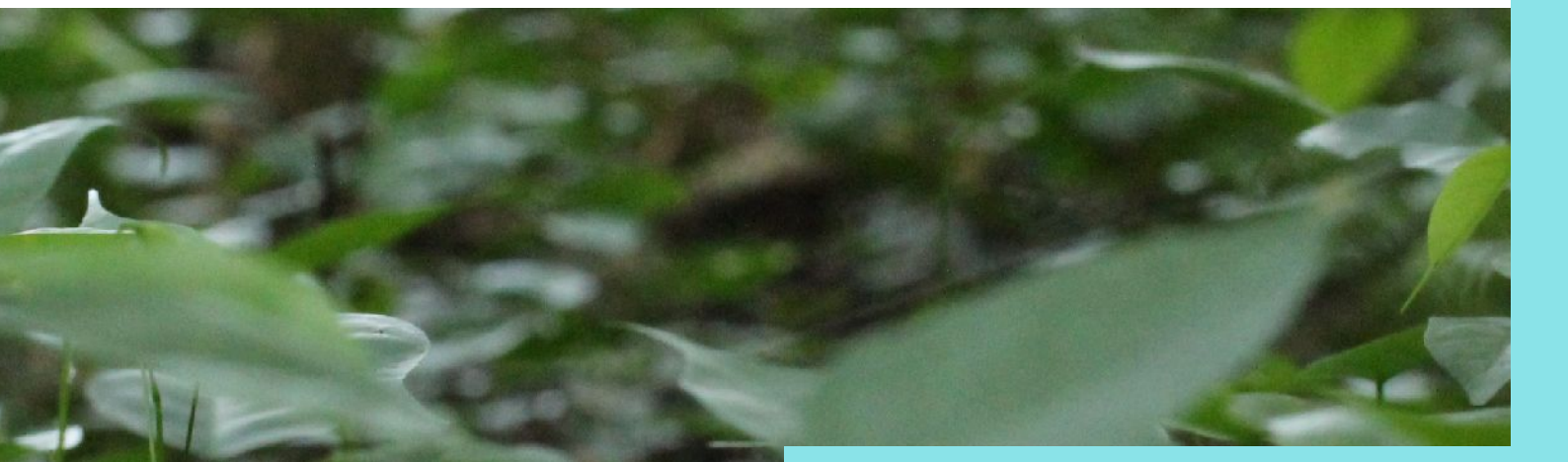
Une thèse co-financée par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB-MTES / IFRECOR) et l'Agence Française pour la Biodiversité (dans le cadre de la DCE) a débuté en janvier 2017. Le sujet porte sur la mise en œuvre d'un programme d'action pour la création d'un réseau d'observation des herbiers afin d'évaluer leur état de santé à l'échelle des territoires de l'outre-mer français. Cette thèse est réalisée à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) par Fanny KERNINON. Une première campagne terrain s'est déroulée en Guadeloupe (site pilote avec St-Martin et St-Barthélemy) du 17 au 30 avril 2017 pour évaluer les effets des pressions anthropiques sur les herbiers. Trois agents du pôle Milieux Marins avec les moyens nautiques du Parc national de la Guadeloupe ont participé à cette première évaluation. Les stations suivies dans le GCSM sont situées à la Passe à Colas, la bouée verte et l'îlet Christophe.

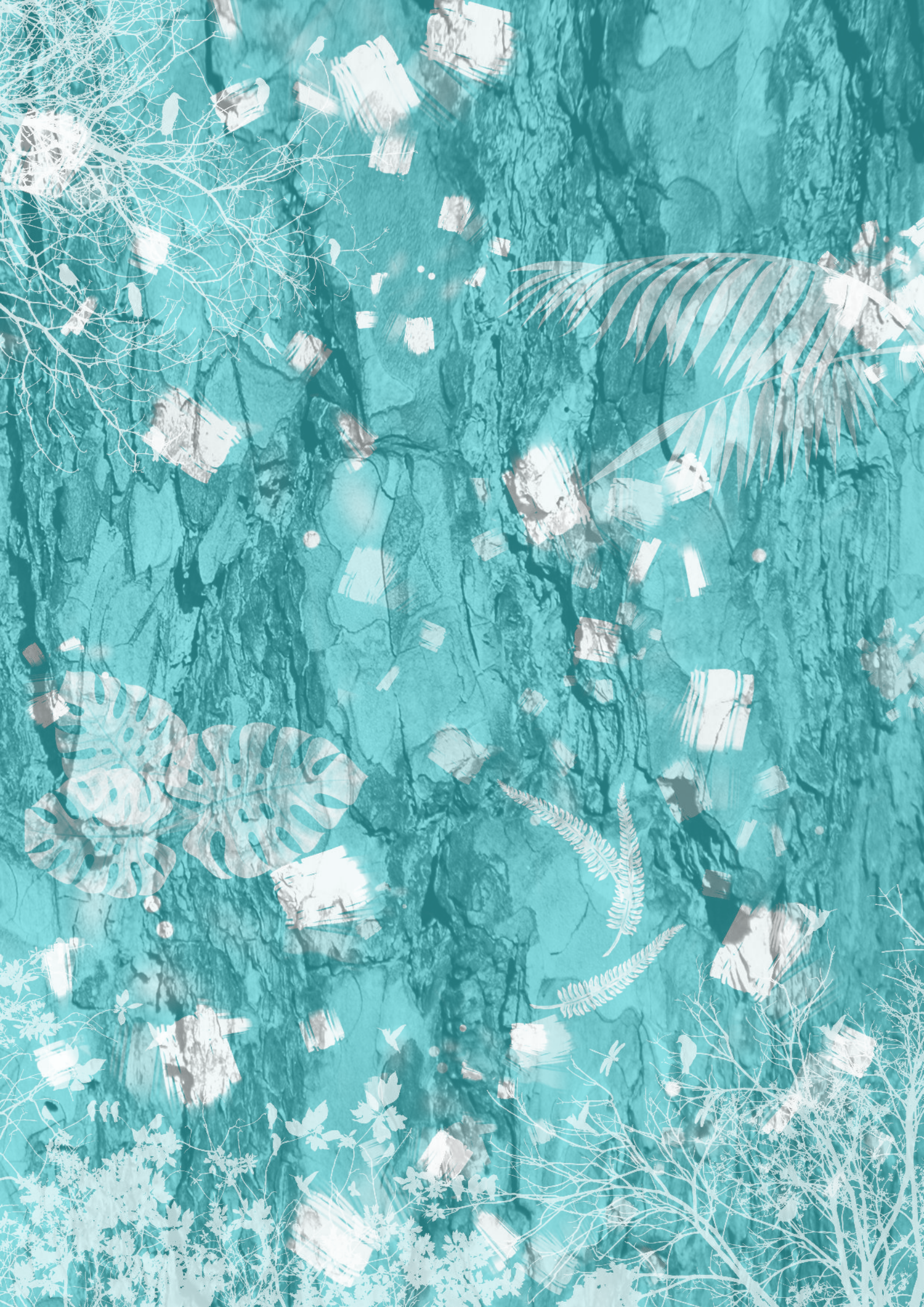


▲ Photographie prise lors du protocole d'écoute des cétacés.
Crédits : J.BERNUS/PNG

Le projet « VALAB » dont le chef de file est le SYAPROVAG et qui associe notamment l'INRA et le PNG dans son consortium a été sélectionné comme support au projet de recherche SIMRA (pour Social Innovation in Marginalised Rural Areas) porté par le James Hutton Institute en Ecosse et financé par le programme Horizon 2020 de l'Union européenne.

Objectifs	Indicateurs 1-1 / 1-2 / 1-3	2016	Réalisé en 2017
Augmenter la participation à l'acquisition des connaissances par tous les personnels	% des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) - tous protocoles, études et programmes confondus par rapport aux effectifs totaux	12	11
Stabiliser les coûts afférent à l'acquisition des connaissances	% des coûts afférents hors masse salariale (tous protocoles, études et programmes confondus) *par rapport aux charges totales de fonctionnement	1,5%	1,5%







Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel



PROTÉGER

- P.22** Surveiller le territoire et ses usages.
- P.26** Gérer et restaurer le patrimoine naturel.
- P.33** Gérer et restaurer le patrimoine culturel et paysager.



2.1 Surveiller le territoire et ses usages

Suivi et contrôle des usages du territoire

La présence sur le terrain des agents est un préalable indispensable pour une bonne préservation des territoires. La lutte contre la chasse, les prélèvements, et les diverses atteintes au milieu naturel ne peut être menée sans une surveillance constante de ces territoires à enjeux que sont ceux du PNG. La restauration des écosystèmes lésés est également aujourd'hui indispensable pour lutter contre l'érosion de la biodiversité due aux activités anthropiques.

LA POLICE DANS LES ESPACES MARITIMES

• **Infractions liées à la pêche maritime :**

La part d'infraction la plus importante du pôle milieu marin reste toujours la pêche maritime. Quelle soit de plaisance ou professionnelle, la pêche en zone interdite (délit) représente 37 % des infractions pêche maritime dont presque la moitié sont réalisées par des professionnels. Il faut savoir que sur les 43 infractions pêches, 49 % le sont pour des engins interdits tels que le crochet (C5) utilisé par la pêche de loisir.

Le PNG ne relève pas les infractions liés au code du travail ou lié au service des gens de mer, puisqu'il n'est pas compétent sur ces codes (personnes présentes sur un navire professionnel non listés sur le rôle), ce qui ne ferait qu'augmenter exponentiellement les infractions de la pêche maritime du fait du non respect de la quasi totalité des embarcations au même titre que les fiches de pêche non renseignées.

Après 30 ans de protection, il est regrettable de constater encore autant d'infractions réalisées par des pêcheurs professionnels.

Malgré les efforts accrus des agents sur le terrain, les pratiques délictueuses d'un petit nombre de professionnels continuent. Dans le contexte actuel car la pêche est un sujet délicat et sensible, il est difficile d'obtenir une réponse pénale rapide et efficace.

En conséquence, la coordination entre le PNG et la DM a été renforcée. De nouvelles procédures ont été mises en place avec la Direction de la Mer pour gagner en efficacité.



▲ Photographie d'un agent à bord d'Ardea. Crédits : A.PRIOUZEAU

Les problèmes d'infractions liés à la pêche maritime doivent donc être traités autrement que par le pénal.

Un travail en profondeur et de longue haleine pour changer les habitudes doit être réalisé auprès des jeunes générations de pêcheurs professionnels. Cette démarche permettra une meilleure prise de conscience environnementale par les marins pêcheurs ainsi que leur adhésion à la préservation et au respect des espaces protégés.

Les nombreux panneaux de sensibilisation sur la délimitation des cœurs et la réglementation en vigueur ne sont pas suffisants. D'autres moyens et d'autres approches doivent être recherchés pour faire évoluer les comportements.

C'est tout l'enjeu du projet de territoire.

• **Infractions liées à la réglementation du Parc national et au code de l'environnement :**

On constate sur le terrain le manque de connaissance de l'établissement « Parc national » et du territoire qu'il représente. Bien que sensibles à la qualité de leur environnement, les prestataires touristiques n'informent pas suffisamment leur clientèle sur le Parc national alors même que certains possèdent une autorisation d'activité com-



merciale dans les cœurs. Le Parc national travaille à apporter à ce public, motivé et convaincu, des informations sur les activités du Parc national et ses projets, de manière à les inciter à évoquer le Parc national dans leurs prestations quotidiennes.

Les espaces maritimes du PNG constituent des zones à forts enjeux pour les différents usagers. Ainsi, 59 procédures judiciaires ont été établies en 2017 pour un nombre de sorties police de 113 (52 Grand Cul-de-Sac Marin et 61 Côte Sous le Vent).

*52 sorties police dans le GCSM contre 53 en 2016
61 sorties police en CSLV contre 85 sorties en 2016
Soit un total de 113 sorties contre 138 en 2016*

59 procédures judiciaires établies contre 35 en 2016 :

- 19 PV d'Avertissement
- 39 PV de Constatation
- 8 TA

• **Plan de Contrôles des pêches :**

- 7 contrôles de navires professionnels réalisés (prévisionnel 10)
- 13 contrôles de navires plaisanciers réalisés (prévisionnel 15)

Soit un total de 20 contrôles des pêches dans le GCSM et la CSLV contre 26 en 2016 ;

En effet, après l'arrivée des 2 nouveaux navires ARDEA et CHROMIS fin 2016, le pôle a dû faire face à des postes vacants de garde moniteur pendant 3 mois, ce qui expliquerait en partie la baisse du nombre de tournées par rapport à 2016.

• **Appréhensions / saisies :**

- Casiers non signalés et absence de marquage sur zone Aire Maritime Adjacente et cœur
- Filets
- Fusils, masques, paires de palmes et d'autres accessoires de chasse sous-marine
- 1 navire

• **Plan de contrôle Eau et Nature :**

- Espaces protégés : réalisés: 45j/h (prévisionnel : 150 j/h)
- Surveillance du territoire : 31 j/h réalisés (prévisionnel : 50 j/h)

Les nouveaux moyens nautiques du PNG sont également sollicités plusieurs fois par an, à la demande du CROSSAG (Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage aux Antilles Guyane), pour des opérations de sauvetage.

En juin 2017, en application des dispositions de l'instruction du SG mer de novembre 2016 relative à l'organisation et la mise en œuvre de la surveillance et du contrôle des activités pour la protection du milieu marin, y compris dans les AMP

(Aires Marines Protégées) dans le cadre de l'action de l'État en mer, le Pôle Milieux Marins (PMM) a participé et contribué à une action de formation organisée par la Direction de la Mer. Cette formation sur 3 jours, regroupait l'ensemble des unités de l'action de l'État en mer.

L'équipe du PMM intervient également occasionnellement sur les accidents de plongée à Pigeon ou pour porter assistance à des navires à la demande du CROSSAG.

Ainsi, en novembre, elle est intervenue à Goyave à la demande de la Gendarmerie pour récupérer une victime noyée en mer.

Pour le pôle milieu marin, il paraît fondamental, malgré le manque crucial d'effectifs, de ne pas délaissier la police sur son territoire de compétence. La persévérance des actions de police, même si ce ne sont que des procédures d'avertissements, ont tendance à responsabiliser les usagers. Cependant, il apparaît primordial de poursuivre des actions de communication pour que cet espace naturel soit connu de tous. Ces actions permettront d'initier les usagers à l'environnement marin, d'éviter les comportements les plus néfastes et de réduire le nombre d'infractions. Ce travail valorisera l'établissement public du Parc national grâce à la diffusion d'informations sur les actions réalisées par l'établissement.

LA POLICE DANS LES CŒURS TERRESTRES

L'effort de surveillance et d'information sur la réglementation s'est exercé dans le cadre du plan de contrôle départemental approuvé par la MISEN (Mission Inter-Services de l'Eau).

Il s'est porté notamment sur les sites de forte fréquentation du public (abords des aires de pique-nique) aux périodes les plus sensibles et en particulier les week-ends, représentant à eux seuls 44j/h.

Pour ce qui concerne les tournées de police de la chasse, les zones les plus connues en matière de braconnage ont été ciblées : Matouba à Saint-Claude, Tête canal à Trois-Rivières, Bunel à Capesterre, Saint-Léon à Pointe-Noire ainsi que d'autres lieux sur les communes de Goyave et de Vieux-Habitants.

*Total des opérations de contrôle : 726 j/h
3 j/h pour la surveillance générale du territoire,
55 j/h pour la chasse
668 j/h pour les espaces protégés*

10 procédures judiciaires ont été établies relevant 13 infractions.

- 5 procès-verbaux d'avertissement dont 4 pour circulation non autorisée d'animaux non domestiques au cœur d'un Parc national (chien) et 1 pour exercice irrégulier d'activité commerciale au cœur d'un Parc national.

- 5 procès-verbaux de constatation dont 3 pour détention d'arme de chasse au cœur d'un Parc national et circulation non autorisée d'animaux non domestiques au cœur d'un Parc national (chien), 1 pour chasse à l'aide d'un moyen prohibé (belvédère) et 1 pour exercice irrégulier d'activité commerciale au cœur d'un Parc national.

Parmi les usages en cœur de parc, les manifestations publiques sont soumises à autorisation. 8 compétitions sportives ont été encadrées : 1 course automobile, 5 trails et 2 courses cyclistes. Le nombre de participants aux trails est systématiquement fixé pour limiter l'impact sur le milieu.

On peut noter une baisse sensible des opérations de contrôle (- 100 j/h) ainsi que des procédures, par rapport à l'année dernière. Cette baisse s'explique principalement par la baisse des effectifs avec la suppression d'un des postes de gardes moniteurs au sein de l'équipe.

▼ Photographie d'un agent conseillant le grand public.
Crédits : M.JEAN



Suite au passage de l'ouragan Maria dans la nuit du 18 au 19 septembre 2017, l'activité de surveillance a été perturbée notamment du fait de la fermeture anticipée de la chasse et de la difficulté d'accès à certaines zones en cœur de Parc. Par ailleurs, deux manifestations ont dû être annulées : Le Volcano Trail et la Course de Côte des Mamelles.

LA POLICE EN AIRE D'ADHÉSION

En aire d'adhésion, les actions de police et de surveillance du territoire ont, en premier lieu, concerné des tournées de surveillance générale du territoire sur les sites notamment du Conservatoire du Littoral. Sur ces sites une attention particulière a été portée sur les travaux en zones humides, les abandons de déchets et la circulation des véhicules terrestres à moteur dans les espaces naturels. Les occupations illégales relevées sur le territoire du Conservatoire du Littoral lui ont été systématiquement signalées. Une collaboration étroite avec la DEAL, le SMPE et les gardes du littoral (sorties conjointes, échanges d'informations) a contribué à l'efficacité de la mission. Ce sont ensuite les contrôles des continuités écologiques dans les rivières qui ont mobilisé le plus de journées de terrain, et enfin, en troisième poste le contrôle des espaces protégés (cœurs terrestres marins : braconnage sur les crabes et entretien de la matérialisation des limites).



Un investissement significatif a été réalisé sur le contrôle des pollutions sur signalement. Deux dossiers retiennent notre attention. La pollution des eaux aux alentours de Blachon et la pollution des marais de Port Louis ont mobilisé le mandatement d'un laboratoire d'analyses des eaux afin de caractériser les pollutions.

Le technicien « police » du PAA participe régulièrement aux réunions de coordination des polices de l'environnement.

Deux procédures judiciaires ont été engagées en 2017 : une pour dépôt illégal de déchets à Anse-Bertrand et une seconde pour coupe d'arbres en cœur de Parc national (Bésia, Sainte-Rose).

Les actions de sensibilisation représentent une part importante de l'activité de police du pôle. Une démarche de collaboration avec les polices municipales a été prolongée en 2017 (8 journées-hommes). Un nouveau partenariat a été initié avec la brigade de l'environnement de la communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe à travers une journée de formation de ses agents à la police de l'eau.

Pendant la période de Pâques, une sensibilisation du grand public avec l'aide des communes (notamment les polices municipales), des gardes du littoral a fortement mobilisé l'équipe du pôle pour sa préparation et sa mise en œuvre (30 journées-hommes). Les tournées ont eu lieu au début du week-end pascal ainsi qu'à la fin. Sur chaque camp, les agents proposent à chaque famille de nommer un responsable du camp auprès de qui ils pourraient se retourner si l'espace n'était pas laissé propre en fin de week-end.

*Total des opérations de contrôle :
131j/homme dans le plan départemental
Pollution de Blachon : 5j/h
Pollution des marais de Port Louis 3j/h
30j/h de sensibilisation grand public
30 Jth pour l'instruction des avis
Deux procédures judiciaires*

Le PAA est sollicité pour instruire les avis de l'établissement pour la réalisation des travaux sur son territoire. Cela a représenté 30 journées-hommes en 2017. Le temps consacré est important du double fait :

- de la fin de la période laissée aux communes pour transformer leur POS en PLU
- des projets de travaux, d'aménagement ayant un impact sur le cœur de Parc national qui vont en augmentant. A ce sujet, deux projets d'aménagement ont mobilisé particulièrement notre attention cette année ont été le projet de barrage en Aire d'Adhésion de Germillac (Lamentin) et celui de circuit super-motard (Baie-Mahault).

Différentes formations liées à la police ont été suivies par les agents commissionnés et assermentés. Les agents se sont également formés au contrôle des débits réservés afin de s'assurer du respect de la continuité écologique des cours d'eau et de la définition et de la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de police pour le pôle.

Seule l'espèce *Rattus rattus* était présente, aucune souris n'a été piégée. Les secteurs les plus infestés sont d'une part le sentier qui monte à la croix avec 22 rats capturés et d'autre part, le sentier qui mène à la plage de l' Aquarium avec 28 rats capturés.

Au total 73 rats ont été capturés.

2.2 Gérer et restaurer le patrimoine naturel

Action de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux (patrimoine naturel)

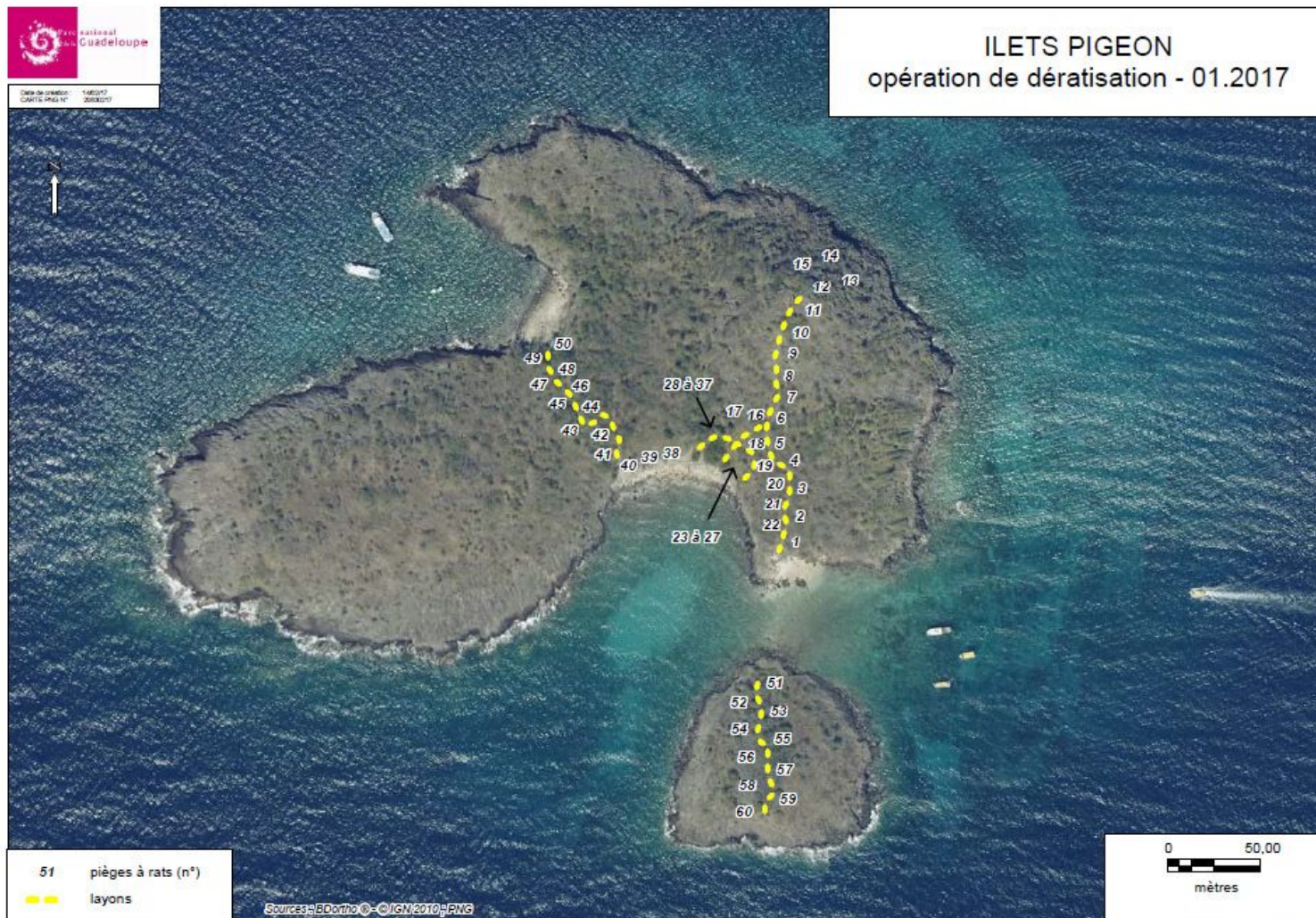
DÉRATISATION DE PIGEON

Une opération de régulation des rats sur les îlets Pigeon s'est déroulée du 23 janvier au 30 janvier 2017.

Un secteur de piégeage a été défini sur le petit îlet et 4 secteurs sur le Grand îlet (cf carte jointe).

Les zones de débarquement des touristes ou les zones de promenades, sont également les zones où l'on recense le plus grand nombre de rats. En revanche, sur le secteur du petit îlet seulement 10 rats ont été capturés, probablement dus à un transfert entre les îlets. Afin d'effectuer des analyses, 5 rats ont été congelés pour les autopsies des crânes et des tubes digestifs. 3 doigts des pattes postérieures de chaque animal ont été placés dans des tubes à essai contenant de l'alcool et tous ces échantillons ont été envoyés au laboratoire de Rennes (ainsi que les échantillons prélevés en 2015 sur les rats de l'îlet Christophe) pour analyse génétique sous la

▼ Cartographie des emplacements où les pièges à rats ont été installés



responsabilité de Olivier Lorvelec. Le poids de chaque animal a également été relevé. On note une baisse importante de l'indice d'abondance entre le premier et le septième relevé, ce qui signifie que l'effort de piégeage a permis de faire chuter l'abondance des rats dans les secteurs échantillonnés. L'effort de piégeage est de 420 nuits pièges pour les rats et 420 nuits pièges pour les souris. Au cours de ces manipulations, nous avons observé un *Anolis marmoratus* spp. Il pourrait s'agir d'une sous-espèce d'*A. marmoratus girafus* présente en Basse-Terre (publication en cours de Pierre Legreneur).

Goyave et Cluny à Sainte-Rose) de la fréquentation par les véhicules automobiles. La matérialisation des zones de circulation et stationnement par enrochement de chacune d'elle a été réalisé en prestation de services, il permet ainsi de maintenir leur végétalisation et pérenniser ou d'améliorer leur capacité à accueillir les tortues au cours de la saison de ponte. Ce sont 3 journées-homme consacrées à ces deux projets.

▼ Photographie de la capture d'un rat (*Rattus rattus*). Credits : S.MEGE/PNG



RÉHABILITATION DE LA FORÊT DE GOLCONDE

Le PAA a poursuivi la mise en œuvre d'un chantier de reboisement de la forêt marécageuse de Golconde à partir d'une zone de prairie en cœur marin terrestre. La phase 1 est achevée, la phase 2 a été initiée. L'objectif de ce chantier est de reboiser en mangle-médaille (*Pterocarpus officinalis*) et en cachiman-cochon (*Annona glabra*) environ deux hectares de zones déboisées. Le chantier a été initié en 2016 et se poursuivra en 2018. Il a mobilisé 48 journées-agents du PNG ainsi que la participation d'une entreprise associative et celle des gardes du littoral de la commune des Abymes (16 journées-homme) pour la replantation des arbres et l'entretien de la pépinière en milieu naturel.

RÉHABILITATION DE PLAGES

Des plages de l'aire d'adhésion ont également fait l'objet d'une action de gestion. Elle a consisté à mettre en défense deux plages (Sainte Claire à

ACTIONS EN FAVEUR DES CRABES

Les habitants de certaines communes de Guadeloupe dénoncent régulièrement la surexploitation et des méthodes de capture non sélectives du crabe blanc *Cardisoma guanhumi* et du crabe à barbe *Ucides cordatus*. Le Parc national adhère à ce constat et a donc mené une étude afin de proposer un modèle de gestion visant à limiter la pression sur ces populations de crabes (Cf. document « Stratégie et propositions de gestion des crabes en Guadeloupe » (Bourgeois et al., 2017)).

[Ce modèle de gestion répond à la mesure 3.1.2.2. « Développer la gestion patrimoniale des espèces et des milieux naturels - ex : les populations de crabes terrestres » de la Charte du territoire du Parc national de la Guadeloupe.]

Une étude a été initiée pour estimer la densité et la dynamique des populations de *Cardisoma guanhumi* (crabe blanc) et *Ucides cordatus* (crabe à barbe) sur les communes de Morne-à-L'Eau, les Abymes, Vieux-Habitants et Sainte-Rose

en collaboration avec les Gardes du littoral et les Agents du Pôle Aire d'Adhésion. Les communes ont accueilli avec enthousiasme cette initiative et les Gardes du littoral sont très motivés pour suivre ce protocole qui s'inscrit dans les actions proposées dans les plans de gestion sur les sites du conservatoire du littoral notamment pour les communes de Morne-à-L'Eau et les Abymes.

Cette étude a mené à **des propositions de gestion** présentées ci-dessous :

Les captures seraient autorisées du 1er octobre au 15 mai de chaque année et ne concernent que les individus dont la taille de la carapace de l'avant à l'arrière est supérieure à 60 mm. Il serait donc interdit de capturer ces crabes du 16 mai au 30 septembre.

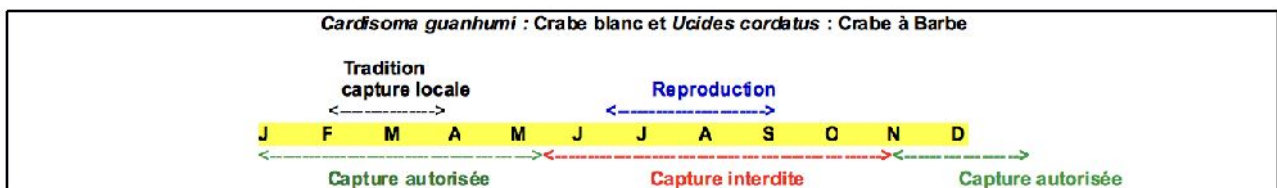
- Pour l'espèce *Cardisoma guanhumi* (crabe de terre ou crabe blanc) et l'espèce *Ucides cordatus* (crabe à barbe)

Ce modèle de gestion, ayant reçu un avis favorable du CESC et du CS du PNG en 2017, respecterait les traditions culturelles et la reproduction des espèces. Il serait révisable tous les quatre ans et pourrait être modifié en fonction des résultats des suivis menés sur le terrain.

Un rappel au grand public des zones interdites à la pêche aux crabes, à savoir le littoral de Saine-Rose et celui de **Capesterre Belle-Eau** pour des raisons de contamination des sols par la

chlordécone, est à diffuser largement. L'enjeu est de formaliser cette proposition sous forme d'un arrêté préfectoral ce qui pourrait se

▼ Tableau récapitulatif des périodes de capture autorisée et interdite pour les crabes blanc (*Cardisoma guanhumi*) et les crabes à barbe (*Ucides cordatus*)



- **Les méthodes de capture**

Seule la capture à l'aide de « boîtes à crabes » serait autorisée. Cependant, ces boîtes devront comporter une ouverture laissant le passage des crabes de taille inférieure à 60 mm, permettant ainsi une pêche sélective.

En revanche, la capture de ces crabes à l'aide de filet et/ou de produits chimiques est interdite toute l'année.

faire en même temps que la révision de l'arrêté « Pêche de loisirs », cette activité étant considérée comme non professionnelle.

Le protocole de suivi est le suivant : L'étude est effectuée sur des quadrats de 6mX6m mis en place sur le terrain. Ces surfaces de 36m² sont elles-mêmes subdivisées en sous-quadrats de 4m². Les densités des terriers sont déterminées à partir de ces quadrats. On distingue les terriers ouverts actifs (repérable par la présence de fèces à leur entrée) ; les terriers ouverts inactifs (absence de fèces et de traces d'activités) et les terriers bouchés.

Photographie prise lors de l'estimation de la densité de terriers occupés, par une équipe du PNG en collaboration avec les gardes du littoral.
Credits : A.PILARSKI/PNG



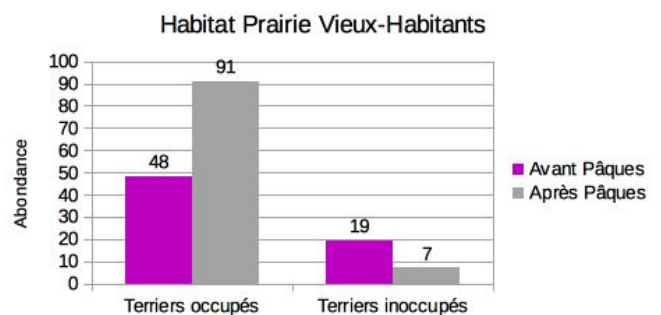


◀ Photographie de boîtes à crabe sélectives.
Credits : S.MEGE/PNG

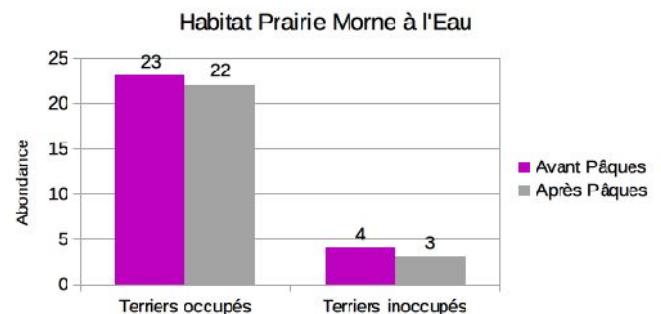
Les espèces de crabes prise en compte sont *Cardisoma guanhumi* (crabe blanc) ; *Ucides cordatus* (crabe à barbe). Trois placettes seront matérialisées sur les substrats suivants : sablo-terreux-argileux, prairies et forêt marécageuse.

Deux relevés ont été réalisés avant la période de la chasse aux crabes (début mars), et un deuxième comptage après les fêtes de Pâques et Pentecôte (fin juin - début juillet).

• **Quelques résultats pour l'année 2017 en ce qui concerne l'habitat « Prairie ».**



▲ Histogramme de l'abondance des terriers de crabe de terre dans une placette de Vieux-Habitants.



▲ Histogramme de l'abondance des terriers de crabe de terre dans une placette de Morne à l'Eau.

On peut noter que la pression de pêche sur la commune de Sainte-Rose est la plus importante et s'opère d'une manière continue. En revanche, pour les communes de Vieux-Habitants et des Abymes, on observe une recolonisation des terriers. Cependant pour affiner ces résultats, un comptage supplémentaire est à mettre en place 15 jours après les prélèvements pour la consommation traditionnelle de ces espèces pour les fêtes de Pâques. Le temps consacré a ces suivis se répartit de la façon suivante :

- Temps Gardes du littoral : 10,5 journées
 - Temps employé communal : 1 journée
 - Temps agents du PNG : 8,75 journées
- soit un total de 20,25 journées.



▲ Photographie d'une opération de bouturage d'une branche de corail (*Acropora cervicornis*).
Credits : Y. BOUCHON

RESTAURATION DES CORAUX DU GENRE ACROPORA AUX ÎLETS PIGEON

RAPPEL :

Les recherches réalisées au sein de l'équipe BOREA-DYNÉCAR ont permis de mettre en évidence une perte en couverture corallienne de près de 40 % au cours de ces dernières années sur les récifs des Antilles françaises (Bouchon et al., 2008a ; 2008b). Parallèlement à la régression des coraux adultes, ces dernières études ont également montré l'existence d'une tendance décroissante du recrutement des jeunes coraux, seul mécanisme susceptible de reconstituer les populations adultes.

Le laboratoire de biologie marine de l'Université des Antilles a réalisé avec l'aide d'une stagiaire de M2 (Le Cocq D.) une expérimentation de bouturage de 3 espèces d'*Acropora* considérées en danger d'extinction par l'UICN. Le site retenu a été le cœur marin des îlets Pigeon. Ce site n'a jamais possédé de population importante d'*Acropora palmata* du fait de sa situation à l'abri de la houle, qu'affectionne cette espèce. Il n'existe aujourd'hui qu'une quinzaine de colonies de cette espèce autour des îlets. En revanche, il existait une population importante d'*Acropora cervicornis* autour des îlets avant 1989. Cette population a été entièrement détruite par l'ouragan Hugo et n'a jamais pu se reconstituer depuis. Nous connaissons à ce jour qu'une seule colonie relictuelle sur Gros îlet de l'hybride *Acropora prolifera*.

En 2017, à la fin de l'expérimentation, les boutures ont été implantées sur les fonds rocheux des îlets Pigeon sur 2 sites différents. Au total 40 boutures ont été fixées, soit : 12 boutures de *Acropora palmata* ; 15 boutures de *Acropora cervicornis* et 13 boutures de *Acropora prolifera*. Deux journées ont été consacrées à cette manipulation.

Leur survi est mesurée par Claude Bouchon, professeur émérite de l'Université des Antilles. Le bilan post-Maria est en cours de rédaction afin d'évaluer les effets du cyclone sur cette expérimentation.

LE PROGRAMME EPIREV

Ce programme, qui consiste dans l'installation de néo-populations de l'orchidée terrestre (*Epidendrum revertianum*) s'est traduit en 2017 par un suivi mensuel des stations. Les trois stations installées en cœur de parc ont eu une très bonne reprise. Le programme se poursuivra en 2018.

PROJET MELIGUA

Il s'agit d'une étude sur la biologie et l'écologie de la mélipone - abeille sauvage endémique de Guadeloupe. Son utilisation non contrôlée par des apiculteurs est une cause d'inquiétude sur son statut. L'étude doit, par le biais d'expérimentation, tester la possibilité de développer la méliponiculture suivant des pratiques durables. Le démarrage de l'étude en juillet 2017 a permis de cerner l'habitat de l'espèce et de mesurer le rayon de butinage autour des colonies. La difficile mobilisation des apiculteurs n'a malheureusement pas permis de commencer l'expérimentation prévue.

Photographie de la fleur d'orchidée
Epidendrum revertianum.
Credits : C. DELNATTE



RÉINTRODUIRE LE LAMANTIN DANS LES EAUX DU GRAND CUL-DE-SAC MARIN

L'année 2017 a été marquée principalement par le suivi de l'état de santé de Kaï. A la suite d'un examen médical effectué en juin 2017, l'équipe vétérinaire a décidé de le placer dans le bassin d'eau douce principalement en raison d'une importante perte de poids. Dans ce bassin, l'équipe opérationnelle a pu mieux observer ces prises alimentaires et lui administrer des soins. Après un traitement vétérinaire, l'amélioration du système de filtration et de traitement de l'eau, la mise en place d'une routine pour la mise à disposition de la nourriture à des heures fixes, l'interaction avec Kaï à l'aide de jeux afin de le stimuler a permis d'améliorer son état de santé.

En Septembre 2017, une soigneuse et un vétérinaire de Singapour sont venus pour connaître l'état de santé de l'animal, aider au diagnostic et conseiller les soigneurs sur la gestion quotidienne des soins. Une réunion très enrichissante entre l'équipe de soigneurs et la soigneuse de Singapour a permis de mettre en place une routine pour aider l'animal à retrouver les repères qu'il avait à Singapour soit : des heures fixes pour les prises alimentaires, la mise en place de jeux d'interactifs, un système de récompenses à la suite d'exercices...

• Coopération internationale

En avril 2017, une rencontre au Mexique entre le gouvernement mexicain et une délégation du Parc national de la Guadeloupe composé du président Ferdy Louisy, Maurice Anselme, Hervé Magnin et Natalia Rozniewska a permis d'établir les bases d'une coopération franco-mexicaine pour l'obtention d'animaux. En juillet 2017, un protocole scientifique a été remis au ministère de l'environnement mexicain ainsi qu'à l'ambassade de France au Mexique détaillant les différents éléments du projet de réintroduction des lamantins (installations, le profil des animaux recherchés...). Après l'examen vétérinaire de Kaï montrant sa perte de poids importante depuis son arrivée au centre, il a été décidé de mettre en attente la coopération avec le Mexique afin de repenser le projet et d'établir des nouvelles bases de travail.

Le 30 et 31 octobre 2017, le Parc national a organisé un séminaire du groupe experts, où étaient présents Dr Nataly CastelBlanco, Dr Benjamin Morales et Alejandro Acosta ainsi que 2 représentants du gouvernement, Mario Duarte Villarello et Jorge Duque Sanchez. Ce séminaire a permis de discuter de nos difficultés avec Kaï et nos installations. Par la suite, nous avons pu établir les nouvelles orientations du projet.



▲ Photographie prise lors de la visite de la ministre de l'environnement sur le site d'élevage du lamantin (Blachon, Le Lamantin), avec l'équipe du Life Sirenia. Crédits : J.PIERROT

A la fin du mois de septembre, il a recommencé à s'alimenter correctement et reprend progressivement du poids.

En effet, l'ensemble du groupe experts a été unanime et a conclu que les lamantins de zoo n'avaient pas un profil assez solide pour intégrer le projet en raison de leur difficulté d'adaptation à un nouvel environnement, comme l'exemple de Kaï et Junior l'ont montré. Le profil des animaux a été modifié et la coopération mexicaine a repris en s'orientant désormais vers des lamantins ayant un fort potentiel de relâché, déjà détenus en milieu naturel. De plus, les diverses difficultés d'obtention d'animaux ont mis en évidence

qu'il serait impossible d'atteindre l'objectif global du programme LIFE, de 10 lamantins relâchés dans le Grand Cul-de-Sac marin (GCSM) avant février 2021, à partir un programme de reproduction en captivité.

Ainsi, les lamantins provenant du Mexique seraient placés directement dans le parc de pré-lâcher, et la base de Blachon deviendrait un centre de soins, tandis que le bassin initial de reproduction serait dédié à d'autres fonctions.

• **Amélioration des équipements du centre de Blachon**

Dès le placement de Kaï dans le bassin d'eau douce, il a été constaté que le système de filtration initiale était défaillant. L'équipe a fait appel à un spécialiste pour améliorer l'entrée et la sortie d'eau du bassin aussi pour rajouter un système de traitement à l'ozone. Par la suite, les pompes initialement reliées au bassin ont été remplacées par des pompes plus puissantes. Cela permet de filtrer plus rapidement l'eau du bassin soit le volume total filtré en moins de 1h. La qualité du bassin d'eau douce s'est nettement améliorée depuis lors. L'équipe prête une attention particulière à la qualité bactériologique de l'eau. En décembre 2017, le système de traitement aux UV a été remplacé dans le but d'améliorer la qualité bactériologique de l'eau. Ces installations/systèmes complémentaires influent grandement sur le bien être et la bonne santé de Kai, qui est une priorité pour l'équipe.

• **Concertation avec les acteurs du Grand-Cul-Sac Marin**

En 2017, le Comité régional des pêches a été contacté à plusieurs reprises, mais n'a pas donné suite à notre demande de rencontre. L'équipe espère que l'annonce des premiers relâchés dans le grand cul de sac marin d'ici 2019 facilitera la mobilisation de ces partenaires pour les phases de suivi des animaux en milieu naturel. Une large consultation des opérateurs touristiques locaux par le pôle milieu marin du Parc est prévue en 2018. De plus, un guide des bonnes pratiques sera réalisé.

• **Conclusion**

Malgré les difficultés rencontrées avec Kaï au cours de l'année 2017, l'équipe LIFE Sirenia a su trouver des solutions en s'entourant de spécialistes. Aujourd'hui, l'animal va beaucoup mieux et recommence à s'alimenter correctement. Les efforts entrepris par l'équipe particulièrement investie autour de l'animal, ont permis d'améliorer son état de santé.

À la suite du séminaire d'octobre 2017, le groupe expert a validé les nouvelles orientations du projet vers un prêt ou don d'animaux relâcheables, placés dans un premier temps, à leur arrivée dans le parc de pré-lâcher, puis relâché dans le GCSM. L'étape de reproduction en captivité a été abandonnée provisoirement.

Le programme doit être réorganisé et des études de faisabilité complémentaires sont nécessaires.

La coopération entre le Parc national et le gouvernement mexicain est en bonne voie et devrait aboutir à un prêt/don d'animaux adaptés au projet de réintroduction du lamantin en Guadeloupe. Cette coopération France-Mexique est également une occasion de faire connaître le projet LIFE Sirenia au Mexique ainsi qu'aux autres pays de la Caraïbe.

Photographie du
nourissage de Kai.
Credits : J.BERNUS/PNG



2.3 Gérer et restaurer le patrimoine culturel et paysager

JOURNÉE DES POIS

Le PAA a participé à l'organisation et à la mise en œuvre de la journée des pois en partenariat avec la commune d'Anse-Bertrand. L'objectif était cette année de renforcer l'organisation de ce qui doit devenir une institution dans le Nord Grande-Terre. Il s'agissait de co-organiser l'édition n°1 témoignant de l'articulation des aspects écologiques et agronomiques, nutritifs, sanitaires et culturels des pois à travers des supports pédagogiques variés (conférences, dégustations, ateliers pédagogiques). Outre l'apport financier (5000,00 euros), le PAA s'est investi à hauteur de 9 journées-hommes. Des plants de différentes variétés de pois ont été distribués au cours de cette manifestation.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE DU SOUFFLEUR

La plage de Port-Louis a bénéficié de travaux d'aménagements qui visent à pérenniser le patrimoine paysager et culturel qu'elle constitue. Des arbres ont été plantés en arrière plage en remplacement des arbres malades abattus en 2016, lors d'une journée d'échanges entre les jeunes en accueil de jour pendant les vacances et les personnes âgées placées en EPAHD. Les barbecues posés en 2016 ont été couverts d'un toit de tôle afin de les protéger de la pluie (3600,00 euros). Cette collaboration avec la ville de Port-Louis a été valorisée à travers la quinzaine du littoral au mois de juillet 2017.

Le PAA a participé activement à cette manifestation (animations, conférences et débats, organisation) à hauteur de 6 journées-homme.



▲ Photographie prise lors des travaux de plantation sur la plage du souffleur. Crédits : M.JEAN

Objectifs	Indicateurs 2-3	2016	Réalisé en 2017
Maintenir ou améliorer les actions en faveur de la gestion et de la restauration du Patrimoine naturel, culturel et paysager.	% des effectifs affectés sur le domaine d'activité (=personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux	29	28,7
	% des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	19	19
	Taux de réalisation du programme d'action pluriannuel de la charte en rapport avec cette activité	60%	70% cf. PAA

ZOOM SUR LES CRABES

La consommation de crabes fait partie intégrante de la tradition gaudeloupéenne associée aux fêtes de Pâques. Depuis quelques années, nombreux sont ceux qui constatent que la population de ces espèces est en nette diminution.

En effet, elles sont soumises à plusieurs menaces :

- capture de pêche illicites ou non sélectives (alcali, javel, filet...)
- diminution des individus reproducteurs par sur-exploitation
- diminution des habitats.

Ainsi, à la suite d'une étude sur les populations de crabes des communes de Vieux Habitants, Morne à l'Eau, Sainte Rose et Les Abymes, des mesures de gestion ont été proposées :

Seule la capture avec une boîte à crabe disposant d'une ouverture de 60 mm permettant de laisser passer les jeunes sera autorisée :



PLI OU KÉ RESPEKTÉ
SA, PLI OU KÉ NI KRAB
POU MANJÉ LÉ ZOT
LANNÉ

> 6cm



La capture serait autorisée du 1er octobre au 15 mai de chaque année.

La consommation traditionnelle ne serait donc pas entravée.

Toute action de gestion, doit auparavant être précédée d'actions de sensibilisation afin que la mesure soit partagée pour être respectée. Le parc national a ainsi présenté à plusieurs reprises ce projet avant et pendant la période des fêtes de Pâques, mais également lors des animations portant sur les zones humides, notamment lors de la fête du crabe ou lors de sorties avec les scolaires.

L'accompagnement des acteurs vers le développement durable constitue une des nouvelles missions des Parcs nationaux instituée par la loi de 2006. Primordiales pour contribuer à la continuité écologique, ces actions sont d'une importance capitale pour que les acteurs du territoire s'approprient cette approche transversale qui vise une meilleure protection de l'environnement.

3.

Accompagner

- P.36** Accompagner des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles.
- P.36** Accompagner des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois.
- P.37** Accompagner des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature.
- P.39** Accompagner des acteurs sur la chasse, et la pêche de loisir.
- P.39** Accompagner des acteurs sur l'aménagement, le cadre de vie et l'urbanisme.
- P.40** Accompagner des acteurs dans la valorisation des patrimoines culturels, des savoirs-faire artisanaux, et dans le soutien de l'activité économique.
- P.41** Accompagner des acteurs sur la pêche professionnelle en milieu marin.
- P.41** Accompagner des acteurs sur la gestion de la ressource en eau.
- P.41** Accompagner des acteurs dans la transition énergétique et le changement climatique.
- P.42** Autres accompagnements des acteurs.

3.1 Accompagner des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles

dont MAET et autres mesures du second pilier de la PAC, prairies fleuries, contrats Natura 2000, ...)

Afin d'améliorer la représentation des enjeux environnementaux dans les instances locales de gouvernance de l'agriculture, le PAA investit du temps agent dans la participation au Comité d'Orientation Stratégique et de Développement Agricole (COSDA) ainsi qu'à la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). La préparation et la participation aux réunions programmées en 2017 ont mobilisé 26 jours-homme.

L'investissement en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement s'est également réalisé en lien avec (et à la demande de) la profession. Le SYndicat des PROducteurs de VANille de la Guadeloupe (SYAPROVAG) a sollicité le PNG et l'INRA pour constituer un consortium qui réponde à un appel à projets relatif à la mesure 16.1 du Programme de Développement Rural de la Guadeloupe (PRD-G). Cette mesure est relative à l'innovation pour le développement durable de l'agriculture. Le Comité Régional Unique de Programmation (CRUP) a programmé l'action et validé le co-financement au titre du FEADER pour un montant total de financements publics de 77.914,00 euros. La décision est parvenue en juillet 2017, la convention est parvenue au chef de file en décembre 2017.

Les relations avec la profession agricole se sont également développées avec la filière apicole. Dans le cadre d'une convention cadre signée

avec l'Association des apiculteurs de Guadeloupe (APIGUA) et à laquelle le PNG participe à hauteur de 5.000,00 euros, 3 agents du PAA (3 jours-homme) ont reçu une formation dont l'objectif était de leur permettre d'ouvrir une ruche et de constater un certain nombre de pratiques d'élevage. La finalité est de donner aux agents du PAA la possibilité de réaliser des audits permettant d'apprécier la compatibilité des pratiques apicoles avec le RUC apiculture de la Marque Esprit Parc.

De nouveaux apiculteurs et agriculteurs biologiques ont également été bénéficiaires en juillet 2017 de la marque Esprit parc national. Des animations avec des agents du Parc national ont été menées en décembre sur le site de récupération des paniers bio.

3.2 Accompagner des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois

Le PAA a investi du temps dans la participation pour la réalisation collective du Plan Régional de la Forêt et du Bois (6 journées-homme). Le PRFB est un document d'orientations stratégiques et d'actions relatifs aux espaces forestiers (publics et privés) ainsi qu'à leurs fonctions (production, protection, accueil etc ...) et aux différentes valorisations envisagées.



◀ Photographie de "paniers bio" lors d'une animation avec les agents du PNG.
Credits :
A.LARADE/PNG

3.3 Accompagner des acteurs sur le tourisme, les loisirs, et l'accès à la nature

SENTIERS SOUS MARIN DE DESHAIES

Le PAA a accompagné la commune de Deshaies dans son idée de conception d'un sentier sous-marin de découverte dans la Baie du Bourg. Le PNG a financé et piloté une étude de faisabilité qui a permis de cartographier des points d'intérêt dans le secteur concerné et ainsi de dessiner une première esquisse de ce pourrait être le tracé de ce sentier.

TAXE BARNIER

La taxe sur les passagers maritimes embarqués à destination d'espaces naturels protégés a été instituée en 1995 par la loi dite « loi BARNIER ». Son objectif est de faire contribuer les passagers embarquant à destination d'espaces naturels protégés au financement de la protection de ces espaces. Elle est exigible dès l'instant où les passagers atteignent les sites et périmètres

Les services des Douanes souhaitaient mettre en œuvre cette taxe au 1 janvier 2017 mais il est vite apparu qu'un délai était nécessaire pour que les opérateurs se préparent.

De nombreuses réunions avec les Douanes, les prestataires, le Cluster maritime de Guadeloupe tout au long de l'année ont permis de préciser les conditions de mise en œuvre de la taxe au 1 janvier 2018 et de valider les procédures suivantes :

- Le montant de la taxe est de 3,5 % du prix hors taxe du transport maritime dans la limite d'un plafond de 1,65 €. Le client paye cette taxe, comprise dans le prix de la prestation.
- Les prestataires qui le souhaitent peuvent appliquer les tarifs forfaitaires de 1 € par passager pour les départs de puis un point d'embarquement situé dans l'aire maritime adjacente et 1,40 € par passager pour les départs depuis un



◀ Photographie de l'intervention d'un agent du PNG dans le cadre de la mise en place d'une taxe environnementale (Taxe Barnier).
Credits :
M.JEAN/PNG

maritimes concernés même sans y débarquer et ne concerne ni les clubs de plongée, ni les plaisanciers.

Le décret n° 2013-497 du 11 juin 2013 a étendu l'application de la taxe Barnier aux espaces marins du Parc national de la Guadeloupe : îlets Pigeon, îlets du Grand Cul-de-Sac marin, mangroves du Grand Cul-de-Sac marin classées en cœur de Parc national ainsi que l'ensemble de l'aire maritime adjacente (AMA).

point d'embarquement situé en dehors de l'aire maritime adjacente.

Le produit de la taxe, reversée par les prestataires auprès des Douanes, est ensuite reversé au Parc national et inclus dans le budget de l'établissement afin de financer les actions de valorisation d'équipement et de gestion de l'AMA.

*La taxe Barnier est applicable
au 1er Janvier 2018.*

SCHÉMA D'INTERVENTION OPÉRATIONNEL DU GRAND CUL-DE-SAC MARIN

Les 2 principaux gestionnaires, le Conservatoire du Littoral et le Parc national de la Guadeloupe, souhaitent améliorer l'organisation et mieux maîtriser la fréquentation touristique ou de loisir du Grand Cul de Sac marin en fonction de la sensibilité écologique des milieux, de la capacité d'accueil de ces espaces exigus et sensibles.

Pour réaliser ce schéma d'intervention opérationnel qui a pour objectif de formaliser une stratégie de gestion durable de la fréquentation, accompagnée de propositions concrètes d'actions afin de maintenir dans de meilleures conditions les activités de pleine nature présentes dans la baie le bureau d'étude Caraïbes Environnement a été retenu.

Parallèlement, une enquête de fréquentation du Grand Cul de sac et de la côte sous le Vent (répartie sur 4 périodes) est réalisée dans le cadre d'une convention de partenariat technique et financier entre le parc national et les universités du littoral Côte d'Opale de Nantes et du Maine (projet Press'îles). Le projet Press'îles complète le diagnostic par des données qualitatives de la fréquentation. Cette démarche permettra d'apprécier les attentes et les satisfactions du public sur le Grand Cul-de-Sac Marin.

Le Parc national assure la coordination de ces 2 approches.

Le travail d'enquête, de réunion, de rédaction du diagnostic a commencé en 2017 à partir du mois de mai ainsi que 2 ateliers de concertation avec l'ensemble des acteurs et des partenaires en novembre et décembre. Les résultats et propositions sont attendus pour juin 2018.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL VISANT LA NAVIGATION « SÉCURISÉE » AUTOUR DES ÎLETS PIGEON

Depuis 2016, une importante réflexion a été conduite par le Parc national, la Direction de la mer et les services de la préfecture en association avec les prestataires et les clubs de plongée concernant la sécurité aux îlets Pigeon.

Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe a pris un arrêté le 19 juin 2017 pour créer une zone d'exclusion à la navigation, interdire le mouillage et définir le nombre et le positionnement des mouillages à destination des professionnels et des plaisanciers.



▲ Photographie d'activité de loisirs et de plaisance autour des îlets Pigeon.
Credits : F.SALLES/PNG

Le balisage et les mouillages seront installés début 2018.

OTI DU NORD BASSE TERRE

Le PNG a participé aux travaux et réunions de l'Office du Tourisme Intercommunal du nord Basse Terre. Le PNG est représenté au CA de l'OTI par Xavier DELLOUE.

3.4 Accompagner des acteurs sur la chasse et la pêche de loisir

**Maintient d'un équilibre agro-sylvicole-cyné-
gétique (chasse et pêche hors actions en lien
avec les grands prédateurs, décrites à l'activité
2.2)**

Non prioritaire.

3.5 Accompagner des acteurs sur l'aménagement, le cadre de vie et l'urbanisme

**y compris porter à connaissance et hors ac-
tions de gestion et restauration du patrimoine
culturel et paysager décrites à l'activité 2.3)**

Les agents du PAA ont participé à la prospection des terrains qui feront l'objet d'une extension d'exploitation par une société de carrier dans les Monts Caraïbes. Ces prospections ont permis de révéler la présence d'espèces d'orchidées protégées, notamment *Tolumnia urophylla* et *Oncidium altissimum*. Le projet d'extension de la carrière sera de ce fait accompagné de mesures compensatoires importantes (déplacement de touffes particulièrement) et de mesures de reboisement.

Le passage du cyclone Maria dans la nuit du 19 au 20 septembre 2017 a généré des chutes de branches et d'arbres entiers sur les voies de circulation. Les communes se sont retrouvées dans une situation d'urgence. Elles étaient en effet dans l'impossibilité de rétablir la circulation et permettre aux éventuels secours d'intervenir. Aussi, le PAA a-t-il conçu et mis en œuvre un dispositif d'aide d'urgence exceptionnel qui a consisté à financer des journées d'engins (pelles mécaniques, tronçonnage, camion pour évacuer les déchets verts) au bénéfice des communes de l'aire d'adhésion. Ce sont 24 559,30 euros qui ont été engagés et payés sous forme de subventions ou de prestations de services. Le pilotage du dispositif a mobilisé 15 journées-homme.

Photographie de l'intervention de dégagement des routes après le passage de l'ouragan Maria.
▼ Credits : J.LUBIN/PNG



3.6 Accompagner

*des acteurs dans la valorisation des patrimoines culturels
des savoir-faires artisanaux, et dans le soutien de l'activité économique*

Deux dispositifs financiers permettent d'accompagner des acteurs socio-économiques du territoire classé parc national dans la valorisation de l'environnement et notamment des patrimoines culturels et des savoir-faire.

Le premier dispositif consiste en l'accord de subventions à des projets dits « récurrents » dans la mesure où leurs porteurs sollicitent le PNG depuis plusieurs années. Il s'agit de projets qui permettent de découvrir des richesses de biodiversité locale et de participer à l'organisation d'une fête coutumière. Les projets récurrents ont mobilisé 40.000,00 euros. Ces projets consistent en un festival de films d'environnement (Terra Festival), une fête coutumière liée à la culture du café (Noël Kakado), un trophée de voile traditionnelle (Trophée Manman Dlo), une journée ornithologique (journées des oiseaux endémiques) et enfin un accompagnement de deux associations pour la découverte du monde sous-marin par des collégiens.

production, d'encadrement. Il intervient globalement pour 11 % des plans de financement de l'ensemble des projets (avec un écart type important, allant de 3 % à 42%). Les coûts totaux des projets accompagnés s'échelonnent de 86.850,00 euros à 500,00 euros.

Ces deux dispositifs sont mis en œuvre par des conventions de partenariat entre l'établissement public et les porteurs de projets respectifs. L'animation et le suivi des deux dispositifs repose sur un agent à temps plein pour 280 jours-homme.

Pour la première édition de la Fête de la goyave et du coco, le PAA et la COM ont animé un stand. La fête a rassemblé une quarantaine d'exposants et d'artisans, d'agrotransformateurs, de paysans. Des conférences ont eu lieu. La municipalité de Goyave souhaiterait que dans les années à venir, le PNG prenne une part plus grande dans l'organisation de cet événement de l'Avent.

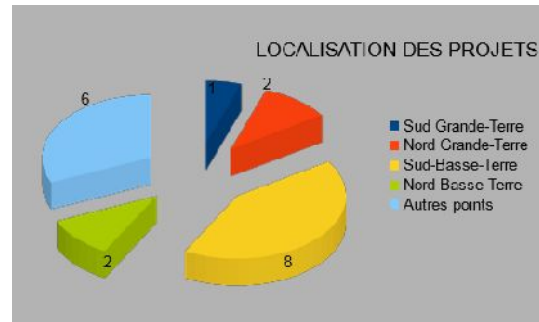
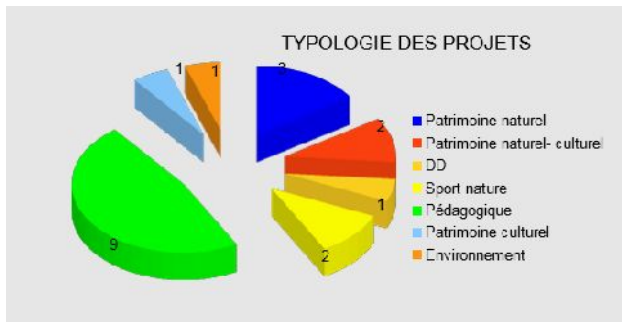
Photographie prise lors de la journée de diffusion de connaissances sur les arbres de Guadeloupe (Neem -Azadirachta indica- et Moringa -Moringa oleifera-). Crédits : D.SILVESTRE/PNG



Le Parc national de la Guadeloupe, dans la continuité du projet Collecte de la mémoire orale : « Je me souviens de demain saison 2 : les indiens de Guadeloupe » a organisé une journée de diffusion de connaissances sur les arbres de Guadeloupe (neem et moringa). A cette occasion, une distribution de plants a été effectuée. Ces deux actions (film et journée d'information) visent à mettre en lumière l'apport d'une composante de la population guadeloupéenne au patrimoine culturel et naturel du territoire, notamment par l'introduction de certaines plantes qui rentrent aujourd'hui dans la botanique et la pharmacopée locale.

Le second dispositif s'intitule « Laliwondaj' » et consiste en un appel à projets pour l'environnement. Il a mobilisé 46.050,00 euros en 2017 pour accompagner et participer financièrement à 19 projets. Ceux-ci concernent la valorisation des patrimoines culturels, naturels, des savoirs et savoir-faire locaux via des activités éducatives, de

la botanique et la pharmacopée locale.



3.7 Accompagner des acteurs sur la pêche professionnelle en milieu marin

y compris pisciculture

Suite au renouvellement du Comité Régional des Pêches maritimes et des Élevages Marins des Îles de Guadeloupe fin 2016, une réunion entre le Directeur du PNG et le nouveau Président du CRPMEM-IG, Monsieur Charly VINCENT, a eu lieu le 16 juin 2017. Cette réunion a permis de préciser les axes de collaborations qui seront déclinés dans la nouvelle convention de partenariat entre le PNG et le CRPMEM-IG. Cette convention devrait être signée en 2018.

3.8 Accompagner des acteurs sur la gestion de la ressource en eau

(thématique transversale)

Non prioritaire.

3.9 Accompagner des acteurs dans la transition énergétique et les changements climatiques

(thématique transversale)

Afin de sensibiliser les jeunes populations au changement climatique, le Parc national a lancé l'action « Street'art en communes ». Cette action vise à impliquer la population à une problématique qui peut paraître éloignée des réalités locales mais dont certaines manifestations sont désormais tangibles. Elle s'adresse principalement à la cible scolaire mais est conçue comme permettant une approche transgénérationnelle, impliquant également le témoignage des aînés, ou mettant en lumière l'implication des personnels communaux (services techniques, services de l'urbanisme...).

Deux préfigurations ont été réalisées en 2017 lors du festival Lez'arts de rue à l'Habitation Beausoleil et la commune de Vieux Habitants. L'action fait actuellement l'objet d'un projet académique qui sera relayé en 2018 par un appel à projet du FSE portant sur la période 2018 à 2021.

Photographie d'une toile réalisée lors de la manifestation «Street'art en communes». Crédits : M.JEAN/PNG



3.10 *Autres accompagnement* des acteurs

Le PAA porte le déploiement et la gestion de la marque « Esprit parc national » en Guadeloupe. Celle-ci a été lancée lors d'un événement public organisé le 2 juillet 2016. L'année 2017 est marquée par deux actions principales. Le premier investissement a consisté à accueillir les nouveaux bénéficiaires et à installer la marque Esprit parc national. Cela a mobilisé 20 journées-hommes en plus de l'agent dédié à la Marque.

Ainsi, le PAA et la COM ont été invités par un bénéficiaire de la Marque (Mon Panier Bio Guadeloupe) pour animer un stand sur les lieux de livraison des paniers (4 journées-homme au total). La marque a également été représentée lors de chaque village du programme d'animation avec la présence de bénéficiaires et d'information sur la marque.

Le second investissement a consisté à poser la question du marketing de la marque avec comme attendu que celle-ci fasse réellement la différence sur les marchés. Une étude marketing a été commanditée puis livrée pour un coût de 4 100,00 euros. Les recommandations de cette étude seront mises en œuvre en 2018.

Afin de valoriser la marque et la présenter au public, un annuaire des bénéficiaires a été conçu et fabriqué. La réalisation de photographies, la rédaction des textes d'accompagnement et la confection des supports a mobilisé 50 journées-homme avec l'aide du service informatique pour la mise en forme. Les supports en bois ont été conçus et fabriqués par un jeune lycéen de lycée professionnel d'une filière « design du bois ».

Un agent a participé au salon « Destination nature » à Paris sur le stand du CTIG. Il a ainsi pu faire la promotion de la marque Esprit parc national et des bénéficiaires associés.

Le PAA a également participé aux réunions téléphoniques mensuelles du GT Agriculture et Marque, et dans ce cadre contribué à la révision du RUC (Règlement Usage Catégoriel) Artisanat, afin de l'adapter aux spécificités locales, et à la réflexion sur l'écriture de nouveaux RUC (aqua-culture entre autre).

Objectifs	Indicateurs globaux 3	2016	Réalisé en 2017
Maintenir ou améliorer l'accompagnement des acteurs locaux dans une logique de développement durable.	3a : % de mesures (objectifs / orientations), toutes thématiques confondues, ayant donné lieu à au moins un document de mise en œuvre au niveau du programme pluriannuel de la charte.	40 cf. PAA suivi EVA	50 cf. PAA suivi EVA
	3b : Nombre de contrats de partenariats signés correspondant à la marque « Esprit parc national », tous domaines confondus	25	39
	3c : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux	10	10
	3d : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	6	6
	3e : adoption d'une stratégie touristique (stratégie d'accueil du public dans le PNG en lien avec la charte européenne du tourisme durable)	En cours de validation CETD	En cours de validation CETD

ZOOM SUR LA TAXE BARNIER

Les espaces protégés sont soumis à de fortes pressions du fait de leur attrait touristique. Ceci est encore plus vrai dans une île tropicale, fréquentée toute l'année et qui vend la destination, à travers des images de carte postale.

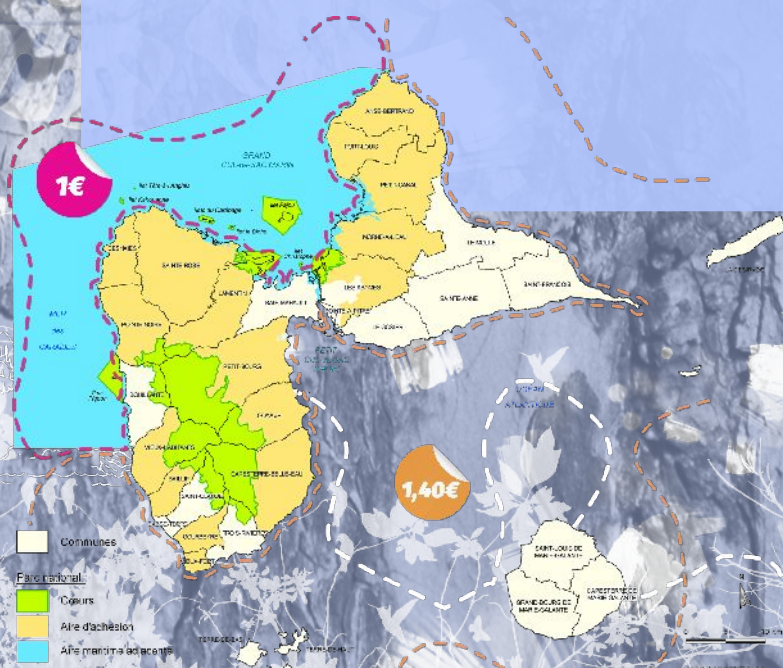
Afin de protéger ces espaces, il est nécessaire de les équiper, et de trouver des fonds pour la mise en place et l'entretien des équipements.

C'est dans ce contexte que la Taxe Barnier avait été mise en place en 1995. Elle s'applique uniquement sur les espaces marins et constitue une participation des passagers à la protection des espaces protégés qu'ils visitent par l'intermédiaire d'une taxe ponctionnée sur leur billet à destination de la zone protégée.

Elle ne concerne pas les clubs de plongée, les loueurs, ni les plaisanciers.

Depuis 2013, les espaces du Parc national de la Guadeloupe, les cœurs de parc national et aire maritime adjacente entrent dans le périmètre de la loi.

A la suite de réunions de concertations la taxe Barnier sera mise en place le 1er janvier 2018.



ZOOM SUR LE SCHÉMA D'INTERVENTION DU GCSM

Mettre en place une taxe, c'est bien ! Mais comment utiliser correctement cet argent pour la protection de l'environnement tout en favorisant un usage optimal du milieu et potentiellement un développement économique ??

C'est pour cette raison que le PNG et le conservatoire du littoral se sont associés et ont mandaté un bureau d'études. Leur mission était de répondre à des questions à priori simple : quels espaces ? pour qui ? Pour quoi ? quels équipements pour améliorer les prestations ?

Plusieurs ateliers ont ainsi eu lieu, mêlant opérateurs touristiques, gestionnaires et acteurs de la mer qui ont travaillé ensemble, autour de grandes cartes, afin de définir au mieux leurs usages et leurs desiderata pour l'optimisation de ces espaces naturels.



L'accueil des visiteurs est un des piliers d'un Parc national. Tout accueil dans un espace exceptionnel nécessite cependant de l'information envers les usagers afin que ce milieu naturel garde sa naturalité et son caractère.

LES OISEAUX
D'EAU DE
RAVINE SA

COMMUNE DE
L'ANSE-BERTRAND

Ramsar

4.

SENSIBILISER

- P.46** Sensibiliser et éduquer le public scolaire.
- P.48** Sensibiliser et éduquer le grand public (hors scolaire).
- P.52** Réaliser et gérer les infrastructures d'accueil du public.
- P.55** Outils de communication de l'EPPN.



◀ Photographie prise lors de la fête du crabe 2017.
Crédits : M.JEAN

4.1 Sensibiliser et éduquer le public scolaire

Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires.

En application de la convention cadre de partenariat relative à l'éducation au territoire et au développement durable, priorité a été donnée aux interventions des agents du Parc national s'inscrivant dans un Projet d'activités éducatives (PAE). Cette année l'établissement aura participé pédagogiquement et parfois financièrement à la réalisation de 12 projets portant sur la biodiversité marine et terrestre et à plus de 50 interventions ponctuelles organisées majoritairement par l'équipe d'accueil et d'animation de la Maison de la Forêt.

Au total ce sont 78 classes du primaire, 28 classes de collège, 6 classes de lycée et une classe d'université (Master Écologie tropicale) qui auront bénéficié de l'accompagnement pédagogique des équipes du Parc national et de ses partenaires, soit environ 2700 élèves.

Les agents du Parc national auront aussi sensibilisé environ 1000 jeunes guadeloupéens à l'occasion de 5 grandes manifestations dont la semaine du DD, les journées mondiales des zones humides et de la mangrove, le terra festival, etc.

En 2017, le Parc national a poursuivi son accompagnement d'élèves en situation de handicap dans le cadre d'un projet pédagogique élaboré

conjointement par le lycée professionnel de Bouillante et le SESSAD. Il est aussi intervenu auprès d'enfants autistes en partenariat avec une association.

Le programme pédagogique « sciences participatives » sur les papillons s'est poursuivi en 2017. Un outil web a été mis à disposition aux 10 écoles ayant répondu à un appel à candidature lancé conjointement par le rectorat et le Parc national, dans le cadre de ce protocole, 500 données ont été inscrites pour 2017. Une restitution est faite aux classes en fin d'année.

Cette année 6 projets pédagogiques portant sur la réintroduction du lamantin ont été lancés dans le cadre programme life Sirenia en partenariat avec le rectorat.

Dans le cadre de ce programme, en collaboration avec des classes de primaires, un calendrier 2017 réalisé par les élèves ayant suivi le programme en 2016 a été distribué en début d'année 2017. Un dessin accompagné d'un message de sensibilisation à la protection de l'environnement et du lamantin illustre chaque mois. Ces dessins ont été sélectionnés par le biais d'un vote anonyme à l'occasion de la semaine de l'environnement 2016.

La première année du programme pédagogique 2016-2017 a été appréciée tant par les enseignants participant que par leurs élèves. Il a concerné 10 classes de primaires, soit 275 enfants, participant aux 5 interventions proposées en classe ou sur le terrain :

1/ Intervention en classe (1h30) :

les élèves découvrent le lamantin et le projet de réintroduction (sa biologie, son écologie...).

*2/ Intervention en classe (1h30) :
les élèves découvrent les mammifères marins de la Guadeloupe.*

*3/ Intervention en classe (1h30) :
les élèves découvrent le lamantin dans la culture créole .*

*4/ Sortie sur le terrain :
les élèves découvrent le GCSM, les écosystèmes de la baie
et les principales espèces qu'on y retrouve.*

5/ Les élèves visitent au centre d'élevage de Blachon.

Le Pôle Aire d'Adhésion est intervenu dans la licence professionnelle « Agronomie, Développement Rural et Entrepreneurat en milieu Tropical » (ADRET, conçue et conduite en partenariat par l'EPLEFPA, l'INRA et l'Université des Antilles) au sein de deux modules ; les fonctions environnementales de l'agriculture ainsi que les outils du conseil. Ce dernier module est traité avec une perspective environnementale et donne des clés aux futurs techniciens des organisations agricoles et du développement rural guadeloupéen pour intégrer les enjeux environnementaux dans leurs métiers. L'intervention en licence professionnelle court sur 2 jours-homme.

Pour la première fois, le PNG a passé en 2017 une convention pluriannuelle de prestation pédagogique avec le Fonds Social Européen (dotation de 14800€). Cette convention concerne les élèves d'un collège en situation de décrochage. Le projet porte sur la découverte du milieu marin et des métiers de la mer mené en partenariat avec des professionnels de la mer.

Par ailleurs, le Parc national a participé à plusieurs séances de formation destinées à des enseignants du primaire portant sur le milieu marin, le littoral, le lamantin et les papillons. Elles ont été organisées conjointement par le Parc national et des conseillers pédagogiques de l'Académie de Guadeloupe.

Suite à la baisse des effectifs de terrain, personnels principalement impliqués dans les animations pédagogiques, l'année 2017 a enregistré pour la première fois une diminution des interventions pédagogiques en milieu scolaire. Cette tendance qui devrait se confirmer dans les années à venir conduit le PNG à externaliser (dans la limite de ses possibilités financières) de plus en plus les prestations pédagogiques et à revoir sa stratégie d'éducation à l'environnement et au développement durable. Une note de service définit les nouvelles priorités et les modalités d'intervention dans ce domaine.



◀ Photographie prise lors d'une sortie organisée pour le public scolaire dans le centre d'élevage du lamantin.
Crédits : .M.SADJAN/PNG

4.2 Sensibiliser et éduquer le grand public (hors scolaire)

Sensibilisation, animation, accueil, éducation

*aux enjeux de la préservation
des patrimoines de ces territoires.*

Le Parc met en place des moyens importants pour répondre à la forte fréquentation. Cela passe par l'accueil des visiteurs, la sensibilisation et l'animation.

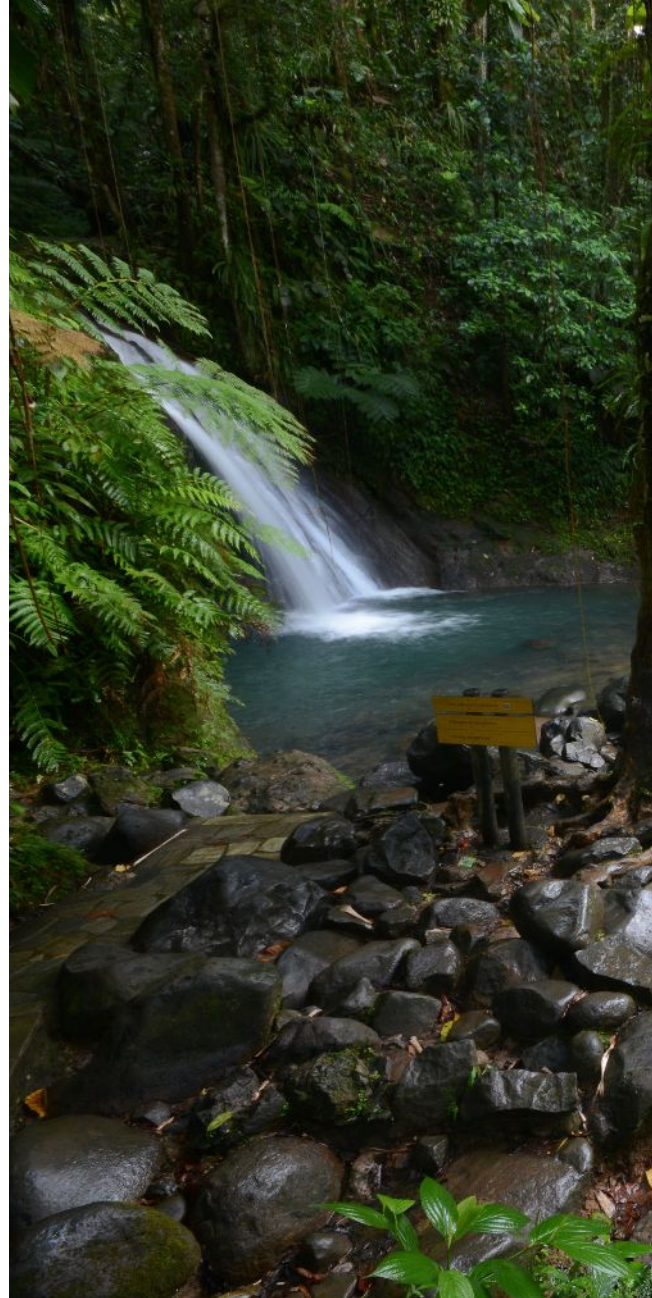
Les visiteurs bénéficient d'informations sur le Parc, ses sites et les activités qui s'y déroulent (randonnée, plongée). Les touristes, tout comme les Guadeloupéens, souhaitent découvrir les patrimoines naturels, culturels et paysagers des territoires du Parc. Les sites du Parc sont aussi pour eux des espaces de détente et de loisir.

L'ACCUEIL ET L'INFORMATION DES VISITEURS

Des points d'information du Parc permettent aux agents d'échanger avec les visiteurs, de transmettre des connaissances et des informations utiles sur les richesses de nos patrimoines, leur découverte et leur protection.

Ces points d'information sont :

- Le site des Chutes du Carbet où l'accueil et l'animation sont confiés à l'entreprise « Tourisme et Nature » dans le cadre d'une concession de service public.
- La fréquentation est évaluée 51 159 visiteurs en 2017 contre 59 121 visiteurs en 2016.
- La Maison de la Forêt, sur la route de la Traversée, est un espace d'interprétation de la forêt, d'animation pour le grand public et de pédagogie pour les scolaires ; quatre agents y assurent l'information touristique et l'animation. La fréquentation en 2017 y a été de 18 003 visiteurs (18 128 en 2016).



▲ Photographie de la cascade aux écrevisses.
Credits : J.P. VANTIGHEM

- La Maison du Parc en Côte sous-le-Vent est un point d'accueil et d'information muni d'un espace boutique. Un agent y remplit la fonction d'accueil physique et téléphonique, et informe les visiteurs. La fréquentation annuelle est évaluée 227 visiteurs (522 en 2016).
- Le siège administratif du Parc national à Saint-Claude propose un espace d'accueil ainsi qu'un espace boutique. Un agent y est chargé d'assurer l'accueil physique et téléphonique, et informe les visiteurs ; un autre agent est affecté à la boutique et assure également l'information touristique et les échanges avec les Offices de tourisme et Syndicats d'Initiative.

SENSIBILISER À LA PROTECTION DES PATRIMOINES ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2017 a été jalonnée d'animations thématiques proposées au grand public :

- Exposition de costumes de Carnaval - Siège - du 06 février au 06 mars
- Natur'Elles - Découverte des plantes qui soignent les femmes - Maison de la Forêt - 08 mars
- Team Nature - découverte du métier de Garde moniteur - sortie Ilets Pigeon - 10 avril
- Journée des zones humides - Exposition sur les étangs - Carbet - 02 février
- Hommage aux Nègres Marrons - ateliers et randonnée nocturne - Maison de la Forêt - 26 mai
- Héritages Amérindiens - ateliers sur les arts amérindiens - Maison du Parc en Côte sous le Vent - 30 avril
- Eductour pour les Offices de tourisme et Syndicats d'Initiative - Découverte de la rivière Grosse Corde (amont et aval) et de l'équipe du Carbet - 09 juin
- Semaine du Créole - randonnée et atelier Maké Kréyol - Maison de la Forêt - 27 octobre
- Arrivée de Christophe Colomb - Exposition, quizz et visites guidées - 04 novembre
- Décembre en Guadeloupe - Exposition et jeux traditionnels - du 05 au 31 décembre 2016
- Nwèl an tan lontan - exposition - Carbet - 21 décembre

Depuis maintenant 10 ans, le Parc national a réalisé, du 07 juillet au 11 août, son désormais traditionnel programme d'activités. Intitulé depuis 2013 « Nature et Culture en Découverte », ce programme a abordé en 2017 le thème : « Des sens... par Nature ».

Un total de 18 733 personnes ont été touchées par cette opération.

12 jeux ont été proposés, tous les jours, à la Maison de la Forêt, à la Maison du Parc à Vieux-Habitants ainsi qu'à l'accueil des Chutes du Carbet ; ils sont réalisés à la demande des visiteurs.

Par ailleurs, une exposition, sur l'influence de la nature sur les sens, réalisée par un prestataire, a été proposée lors de deux Villages et au siège.

Parallèlement aux activités mises en œuvre par les agents d'accueil et d'animation du Parc, le programme « Nature et Culture en Découverte » comprend des activités réalisées par des prestataires.

Elles se déclinent en 3 types : les sorties naturalistes en milieu terrestre « Vert Nature », en milieu marin « Bleu Nature », et les activités culturelles « Culture ».

Ce sont des randonnées accompagnées (à pied, en kayak, terrestres ou aquatiques...), des ateliers artistiques et artisanaux (parfumerie, photographie, loisirs créatifs, land'art, poterie, mosaïques, bien-être...), des causeries, des expositions, des contes.

Les prestataires œuvrent en général dans la valorisation des patrimoines naturel et culturel et nous travaillons avec eux en amont afin que l'activité qu'ils proposent soit la plus en adéquation possible avec le thème développé par la programmation.

▼ Affiche de communication sur le programme d'animation « Des sens... par Nature ».

Pour cette édition, sur 140 créneaux d'activités, 48 prestataires sont intervenus : 27 entreprises et 18 associations et 3 établissements publics. Notons que l'ensemble des 16 communes de l'aire d'adhésion a accueilli ces activités.

Le budget de cette manifestation s'est élevé à 98 623 € en achat de matériel et de prestations, et 133 552 € en frais de personnels. Quatre saisonniers ont été spécifiquement recrutés en renfort pour assurer la réalisation de l'événement.

LE SUIVI DE LA FRÉQUENTATION

En 2017, le bureau d'étude Qualistat a remis les conclusions de l'Étude de Fréquentation des sites et sentiers du Parc national de la Guadeloupe menée pour la période 2016-2017. Les données quantitatives et qualitatives collectées permettent de mieux cerner la fréquentation des cœurs de Parc.

Il en résulte que globalement celle-ci a augmenté au cours des 5 dernières années pour atteindre 481 441 visites comptabilisées en 2016 contre 391 017 en 2011.

On observe un renforcement de la part de touristes qui atteint 72 % en 2016-2017 (68 % en 2011-2012) et une typologie bien marquée des usagers du Parc :

- **La population locale** se retrouve principalement sur les aires de pique-nique en famille pour se détendre et passer un moment convivial ;
- **Les touristes** fréquentent majoritairement les sentiers, en couple, dans le but de découvrir le milieu naturel.

La durée de leur séjour est en hausse (12,8 jours en 2016-2017 contre 10,9 en 2011). Ils séjournent principalement dans les meublés.

La réglementation des espaces cœurs de Parc est mieux connue (66 % contre 57 % en 2011).

En revanche, bien que peu connus, les points d'accueil bénéficient d'un bon niveau de satisfaction des services fournis (95 % de satisfaction pour l'accueil).

La satisfaction des visiteurs des différents sites et sentiers est élevée avec 96 % des visiteurs qui indiquent vouloir recommander les sites visités.

Les visiteurs sont prêts à payer 2,60€ pour avoir accès à des services (en premier lieu des toilettes). Parmi les points de vigilance, il y a la fréquentation de certains sites qui est jugée importante.

LE TOURISME DURABLE

Le Parc national de la Guadeloupe a adhéré en 2006 à la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés (CETD) portée par la Fédération Europarc. En 2017, la démarche de renouvellement de cette adhésion a permis de travailler lors d'ateliers avec les acteurs du tourisme du territoire pour établir une stratégie et un plan d'action concerté.

Le dossier de candidature est remis, son acceptation sera connue en 2018.

Le Parc national de la Guadeloupe a également mené des animations en dehors du cadre de « l'équipe animation » de l'Établissement.

En effet, le service Patrimoines a à travers des animations participé à la sensibilisation des collègues de l'AFB aux milieux aquatiques tropicaux. D'autre part, les agents du PAA ont coopéré avec les équipes des polices municipales des communes de l'aire d'adhésion et des brigades de l'environnement des communautés d'agglomération au cours du week-end de Pâques. Comme chaque année, il est question de sensibiliser les nombreux campeurs sur les plages aux bons comportements à adopter au cours du week-end pascal (pas de feu au pied des arbres, rappel des tailles de capture de crabes etc ...). La sensibilisation a été opérée grâce à un quizz réalisé expressément. Les bonnes réponses ont été récompensées par la distribution de pendentifs en forme d'animaux locaux. La préparation (coordination avec les polices municipales, préparation du jeu) et la tournée commune a mobilisé 20 journées-homme.

▼ Photographie de randonneurs.
Credits : P.L. DELESCLUSE/PNG

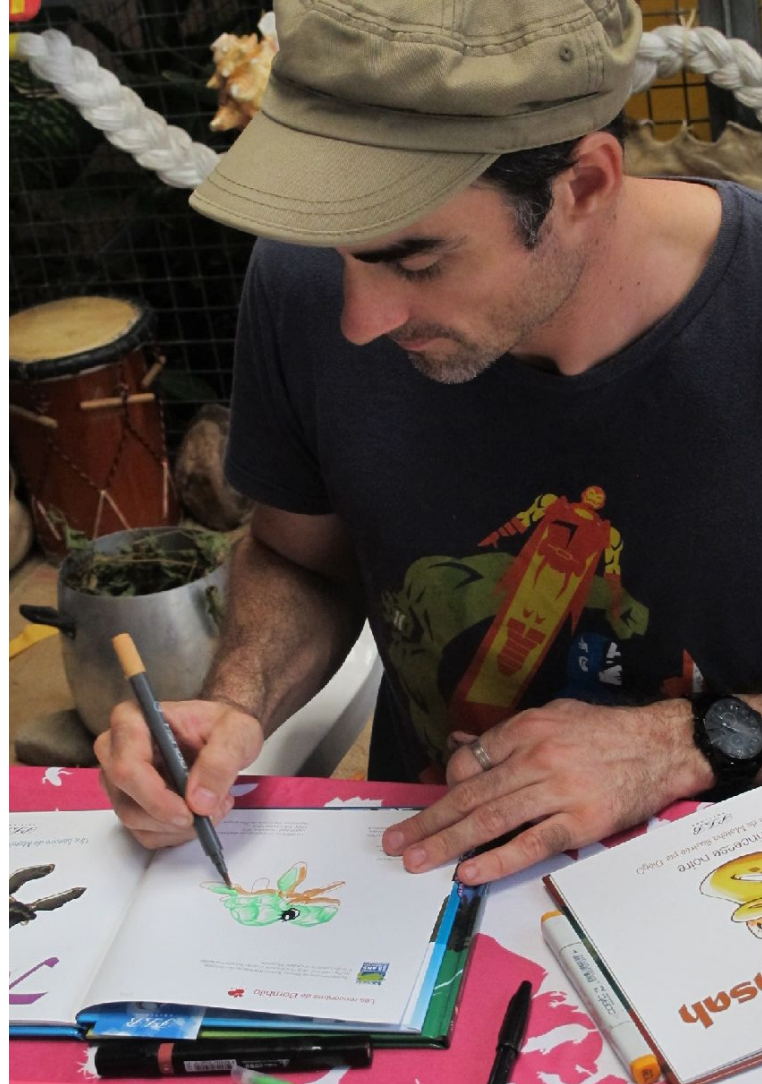


Des patrimoines historiques ou paysagers sont identifiés et interprétés dans les communes de l'aire d'adhésion :

- Baillif : Il s'agit de la Tour du Père Labat, de l'Habitation Clairefontaine et des roches gravées de la Rivière du Plessis. Des panneaux d'information ainsi que des plaquettes didactiques sont en conception. Ce travail a nécessité la participation d'un agent du PAA pendant 36 journées-homme ainsi que 6.500,00 euros. Le projet a fait l'objet d'un partenariat avec la DAC.
- Le patrimoine paysager de Gourbeyre sera mis en valeur à travers une exposition et des supports numériques. En partenariat avec la municipalité, le prestataire a été retenu et une subvention de 20.000,00 euros a été attribuée à la commune. Le terrain pour les prises de vue débutera en 2018.

La faune des rivières a constitué un support d'animation d'un stand par le PNG au cours d'une fête coutumière à vieux-Habitants (Noël Kakadò, dont le nom met en exergue une crevette d'eau douce fort appréciée des consommateurs). Ce sont 4 journées-homme qui ont été consacrées à cette action de sensibilisation.

Sur commande du CNFPT, le PAA a délivré une formation pour les ouvriers des espaces verts de la commune de Baie-Mahault. L'objectif pédagogique était de savoir identifier et reconnaître les espèces locales et invasives afin de les intégrer



▲ Photographie prise lors d'une séance de dédicace au siège du PNG. Credits : M.JEAN/PNG

dans les pratiques professionnelles. Les 3 journées-homme d'intervention ont nécessité 3 journées-hommes de préparation.

Les Atlas Communaux de biodiversité (ABC) ont été sollicités par l'ensemble des 14 communes ayant signé la première génération de conventions d'application (n=14). L'ingénierie de projet et la formalisation de la demande de co-financement au titre du FEDER a mobilisé 30 journées-homme. Pour un montant total de 457.540,00 euros, le FEDER est accordé pour 297.500,00 euros. Les ABC sont des dispositifs de co-construction et de mobilisation des connaissances naturalistes. Leurs conceptions et élaborations associent les équipes du Parc national et les équipes des communes (élus et techniciens) qui constituent l'aire d'adhésion. Ce partenariat étroit consiste notamment en des séances de travail communes en salle, en sorties terrain collectives, en restitutions et animations conjointes etc ...



4.3 Réaliser et gérer les infrastructures d'accueil du public

Faire connaître le patrimoine naturel, culturel et paysager des espaces classés en parc national.

Pour faire connaître le patrimoine naturel, culturel et paysager des espaces classés en parc national, l'établissement assure l'entretien et l'aménagement d'infrastructures de découverte.

Les Guadeloupéens et les touristes vont dans les cœurs terrestres et marins de Parc pour pratiquer des sports de nature comme la randonnée ou la plongée, découvrir la richesse des patrimoines naturels, culturels et paysagers. Les espaces naturels jouent également un rôle important dans le lien social, en particulier les aires de pique nique fortement fréquentés par la population locale. Des moyens importants sont mis en place par le Parc national pour l'entretien et l'aménagement des différentes infrastructures de découverte, d'accueil des publics et de détente. Il s'agit de sensibiliser le public tout en ayant une maîtrise des impacts de cette fréquentation sur le patrimoine.

En 2017, la fréquentation des sentiers et des principaux sites du cœur forestier est estimés 500 881 visites alors qu'elle était de 481 441 visites en 2016.

L'OURAGAN MARIA

Dans la nuit du 18 au 19 septembre 2017, l'ouragan Maria est passé sur l'archipel de la Guadeloupe faisant de nombreux dégâts.

Le réseau de sentier et les sites naturels situés en cœur de Parc national n'y ont pas échappé. L'ouragan MARIA a également détruit à Pigeon 2 es-pars de délimitation des cœurs.

Compte tenu des enjeux de la fréquentation en terme de sécurité et d'impact sur le milieu, les équipes du Parc se sont mobilisées pour évaluer les dégâts, faire les premières interventions urgentes, mobiliser des partenaires et des moyens, et programmer les interventions sur le terrain.

Les agents ont parcouru à pied les sites et sentiers de proximité afin de recenser les dégâts le plus vite possible.



▲ Photographie d'un carbet détruit suite au passage de l'ouragan Maria. Credits : F.BASTARAUD/PNG

Un survol aérien a également été organisé pour les zones difficiles d'accès.

Enfin, pour certains ouvrages identifiés (pont du sentier de la 2ème chute du Carbet et le pont suspendu de la Maison de la Forêt) un diagnostic a été réalisé par le Bureau VERITAS. Celui-ci n'a pas révélé de désordre.

Face à l'ampleur de la situation, les efforts se sont concentrés sur le nettoyage des sites ayant une forte affluence locale et touristique (Cascades aux Écrevisses, Corossol) et les sentiers les plus fréquentés (2ème chute du Carbet, Soufrière).

Les premières interventions ont consisté en du nettoyage de routes forestières et accotements, élagage et tronçonnage, renflouement de l'observatoire ornithologique du Grand Étang, remise en service de la Maison de la Forêt et de l'Aire d'accueil des Chutes du Carbet.

La mise en sécurité de portions de sentiers et la fermeture de certains d'entre eux se sont avérés nécessaires.

La mise en œuvre de cette première phase a été possible grâce à des partenariats notamment avec les militaires du RIMA de Guyane et du RIMA de Martinique.

Afin d'accroître notre opérationnalité sur le terrain, l'Établissement a recruté 5 ouvriers saisonniers portant à 12 l'effectif maximal de l'équipe d'agents d'entretien du milieu naturel.

Enfin, l'Établissement a mobilisé 94.671,79 € pour les interventions urgentes. Cela a permis de faire appel à des entreprises pour les travaux spécialisés et acrobatiques.

ENTRETIEN NORMAL DES SITES ET DES SENTIERS

Hors période de crise, l'équipe d'ouvriers compte 7 agents d'entretien du milieu naturel, dont 3 sont à temps incomplet. Elle assure l'entretien quotidien des infrastructures d'accueil et de découverte. Cette équipe a été renforcée de 4 intérimaires pour faire face à l'augmentation de la charge de travail durant les grandes vacances.

▼ Photographie de Grand Étang, Capesterre-Belle-Eau. Crédits : N.LIAGRE/PNG

Ce sont 535 journées/hommes qui ont été consacrées à l'entretien des 42km de sentiers à la charge du Parc, et à leur réouverture après le passage du phénomène cyclonique.

Pour l'entretien des sites d'accueil du public et de loisir en milieu naturel (aires de pique nique), le parc a consacré 864 journées/hommes contre 448 journées/hommes en 2016. Cette forte augmentation est liée aux interventions après le passage de l'ouragan.

Le Conseil départemental contribue au financement de l'entretien des sentiers inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. A ce titre, une subvention de 40.650€ a été accordée au Parc national au titre de l'année 2017.

La remise à niveau des installations (plomberie, électricité, ...) des infrastructures d'accueil du public nécessitent des interventions en sous-traitance :

- Aire d'accueil du carbet - 5 850,17€
- Maison de la Forêt - 9 500,23 €

Des opérations plus importantes ont également démarré en 2017 avec des financements venant de la Région et de l'Europe dans le cadre du FEADER :

- rénovation du sentier de la 2ème chute du Carbet : 103 025,74€
- Rénovation des toitures des carbetts de l'aire de pique nique de Corossol : 183 433,35€
- mise en sécurité de passerelles : 40 787,32€



Le PNG a également lancé une étude pour la réalisation d'une plateforme d'observation de la 2ème chute du Carbet. Il a aussi initié une autre étude afin de revoir la stratégie d'interprétation de l'Établissement avec comme objectif de refaire la muséographie au sein de la Maison de la Forêt.

La gestion quotidienne des infrastructures se fait aussi avec des prestataires privés pour les déchets et le ramassage des chiens errants et/ou abandonnés.

Cela fait 6 ans que les poubelles ont été retirés des aires de pique nique de la Traversée et que l'équipe du Pôle cœur forestier sensibilise les visiteurs. Sur cette période, le volume de déchets collectés a été diminué de 30 % pour atteindre en 2017 l'équivalent de 834 sacs poubelle (pour mémoire, il y en avait 1271 en 2015 et 1066 en 2017).

Le dispositif d'enlèvement des déchets comprend :

- Le ramassage des déchets sur les aires de pique nique par les ouvriers et apport au point de collecte à providence ;
- la collecte et le transport vers le site de SITA l'Espérance sont assurés par l'entreprise Guadeloupe Propreté - 4749,69€ ;
- le traitement assuré par SITA l'Espérance - 3,58 tonnes traités pour un montant de 438,34€.

L'article L.331-10 du code de l'environnement indique que le directeur du Parc national exerce dans le cœur du Parc national la compétence attribuée au maire pour la police des chiens et chats errants prévue à l'article L. 211-22 du code rural. Dans le cadre de la convention avec la Fourrière de l'Alliance - Le Domaine Canin - se sont 9 animaux qui ont été ramassés en 2017 (inchangé par rapport à 2016) pour un coût de 8.000€.

Il faut souligner que l'équipe d'ouvriers a également assuré l'entretien des espaces verts des bâtiments administratifs (siège et antenne de Vieux-Habitants), soit 243 journées/homme. Cette prestation est évaluée à 60.158€.

Le PAA a financé et conduit (en tant que maître d'ouvrage délégué) la conception et la réalisation d'un observatoire ornithologique à Anse-Bertrand sur le site de Ravine Sable. Cette action s'inscrit dans la convention d'application de la charte signée avec la commune. Une prestation de service a été commandée à un ornithologue. Le site était initialement destiné à recevoir une marina. Le projet n'ayant pas abouti, la municipalité cherchait une alternative pour la valorisation du site. L'inauguration a eu lieu le 10 octobre 2017. Le coût total du projet s'élève à 28.000,00 euros.

MOUILLAGES

L'entretien du balisage maritime des cœurs marins, à l'exception des 3 grandes bouées de Fajou réalisé par les Phares et Balises, est fait en régie par les plongeurs du PMM. Les 21 bouées et les 24 espars sont entretenus et vérifiés annuellement : nettoyage et remplacement de la ligne de mouillage, changement de manilles. Cette pratique permet une réactivité immédiate et contribue à la sécurité des utilisateurs

L'ouragan MARIA a détruit à Pigeon 4 bouées de mouillages et 2 ancrages. Tout a été réparé fin 2017.

▼ Photographie de la plage de malendure suite au passage de l'ouragan Maria. Crédits : X.KIESER/PNG





▲ Photographie prise lors du tournage de "Minuscule". Crédits : M.JEAN/PNG

4.4 Outils de communication de l'EPPN

Valorisation et appui à l'organisation des actions du Parc national

Le service Communication a pour mission de valoriser les actions de l'Établissement au grand public et de coordonner la production des outils de communication. Il est également un appui à l'organisation de manifestations.

PUBLICATIONS

2 nouveaux ouvrages dans la collection « Bambilo » éditée par « PLB Editions » avec l'accompagnement pédagogique et le soutien financier du Parc national ont été réalisés en 2017 (publication prévue début 2018) :

- Bébé dlo La Ti sirène
- TI Totobwa

Ces 2 livres, qui s'adressent à des enfants en apprentissage de la lecture racontent l'histoire d'un petit lamantin et d'un petit pic confrontés aux difficultés de la vie. « Bambilo » le vonvon veille sur eux et va les aider à les surmonter.

SUPPORTS VISUELS ET AUDIOVISUELS

Le Parc national a accueilli une association de photographes naturalistes bénévoles « Les sternes » qui a permis pendant une semaine de renouveler le stock de photographies du Parc national de la Guadeloupe.

Le service a également participé à la réalisation de supports illustratifs pour accompagner toute la réflexion menée autour des crabes. Ces supports décrivent les espèces, les protocoles de suivi des

populations mais également les propositions de gestion de la ressource. Ils ont été présentés lors de la Fête du crabe de Morne à l'Eau.

Trois panneaux « RAMSAR » ont été produits afin de sensibiliser à l'importance des zones humides et présenter les zones RAMSAR dont la gestion incombe au PNG. Ils ont été présentés pour la première fois dans les locaux de Vieux Habitants pour la journée Mondiale des Zones Humides puis repris lors des journées du Patrimoine au Pavillon de la Ville de Pointe à Pitre.

Le projet Life SIRENIA a également produit une vidéo sur les témoignages de la présence du lamantin en Guadeloupe « Souvenirs de Manman D'lo en Guadeloupe » grâce aux témoignages de plusieurs personnes âgées ayant connu ou consommé du lamantin dans les années 1940.

La production de livrets d'identification sur les ardeidés s'est poursuivie et sera finalisée en 2018. Un premier poster artistique de reconnaissance de la faune de Guadeloupe a été réalisé sur les Hylodes. Le second a été amorcé avec les Tortues, il sera finalisé en 2018.

Un guide sous forme de bandes dessinées a été conçu et réalisé en partenariat avec le Marlin Club. L'objectif est de présenter aux plaisanciers les bons comportements à avoir dans les espaces maritimes de Guadeloupe. Le document sera édité et diffusé début 2018.

Afin de se doter d'outils novateurs et faisant appel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, le Parc national a également commencé un projet de production de visites virtuelles, la définition du cahier des charges et le

On peut ainsi citer les reportages sur la fête du littoral de Port Louis, le second village du programme d'animations à Morne à l'Eau, le conseil d'administration du Parc national, pour les effets du cyclone Maria sur les espaces naturels et les différentes opérations de déblaiement.

Le Parc national a également soutenu la réalisation d'un documentaire naturaliste sur les Caraïbes « Caraïbes sauvages, Les rivages de la biodiversité » pour France 5. Ce documentaire permettra de mettre en valeur l'action de reforestation de la forêt de Golconde menée sur la commune des Abymes.

Le PNG a accueilli plusieurs équipes de tournage ayant fait l'objet de demandes d'autorisation :

- Minuscule : les mandibules du bout du monde

- Échappées Belles
- Média Canadien : DBCOM média : « Chacun son île »
- France Ô : « Dans les pas d'Elie »
- Radio- télévision suisse RTS
- France Ô : Allez savoir...

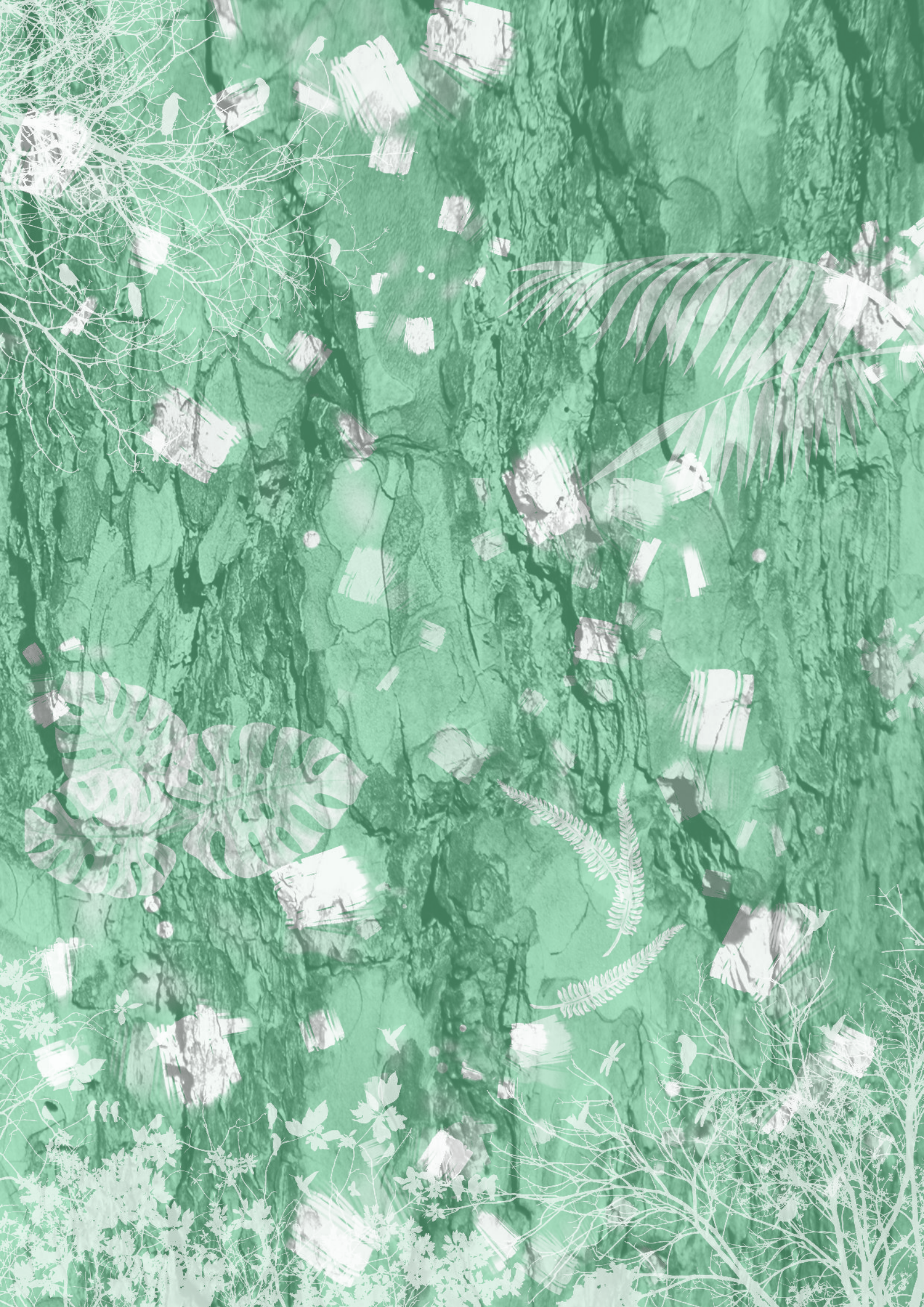
Radio :

Plusieurs interview radiophoniques ont été données sur le territoire, en fonction des sujets d'actualité.

- Radio Argovia : Présentation du Parc national de la Guadeloupe
- RTS : Les mystères de la Soufrière
- RCI et Guadeloupe 1ère : L'intégration du CAR-SPAW et le rattachement à l'AFB ; le projet lamantin ; la sécurité post cyclonique sur les sites...

Objectifs	Indicateurs 4-4	2016	Réalisé en 2017
Maintenir ou améliorer les actions de sensibilisation, d'éducation et communication de l'établissement réaliser et gérer des équipements d'accueil du public en cohérence avec la charte	4-4a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux	26	27
	4-4b : % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement	30	28





5.

PILOTER

- P.60** Animer et évaluer la charte.
- P.60** Contribuer aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines.
- P.60** Contribuer aux politiques européennes et internationales.

5.1 Animer et évaluer la charte

Les conventions d'application signées le 2 juillet 2016 ont été mises en œuvre en 2017. L'effort a porté en complément sur la tâche de suivi et d'évaluation relatifs à la mise en œuvre de la charte de territoire. Il s'est agi dans un premier temps de formater l'outil de suivi (le logiciel EVA) puis dans un second temps de concevoir et proposer aux instances du PNG un référentiel d'évaluation. La construction du référentiel d'évaluation a été l'occasion d'animer un séminaire pour les managés de l'établissement. L'objectif était d'appréhender

5.3 Contribuer aux politiques européennes et internationales

Le portail d'informations géographiques de la Guadeloupe KaruGéo a élaboré avec les partenaires un cahier des charges pour la réalisation de couches de référence pour l'Occupation du sol à grande échelle

Le PNG a également participé au séminaire Science et Gestion DCE-IFRECOR en Martinique du 4 au 10 avril 2017. Il a participé au groupe de travail « Récifs coralliens et Herbiers de phanérogames marines des Antilles Françaises ».

Objectifs	Indicateurs 5-1	2016	Réalisé en 2017
Animer la charte de territoire en mettant en œuvre le programme d'action triennal	5-1a : % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel	6	6
	5-1b : mise en œuvre de l'évaluation des chartes (déploiement EVA et remplissage des données)	0	débuté en 2017 en cours de finalisation

la finalité de la tâche d'évaluation et donc l'absolue nécessité préalable de celle de suivi. Celui-ci a reçu un avis favorable de la part du CESC. Il sera proposé au bureau du CA de février 2018 pour validation finale. Cette tâche a mobilisé un agent à temps plein (280 journées-homme) ainsi que la mobilisation d'un encadrement à hauteur de 30 journées-homme.

5.2 Contribuer aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines

Les conventions d'application signées le 2 juillet L'établissement participe annuellement au séminaire inter-DOM animé par l'AFB. Il a pour objectif de définir les grandes lignes d'action en matière d'eau dans les DOM.

Il a également participé au Forum annuel des Aires Marines Protégées en Corse au mois d'octobre 2017.

Les protocoles d'évaluation rapide de l'état de santé des récifs coralliens dans le Grand Cul-de-Sac marin et en Côte sous-le-vent et des suivis des herbiers de Phanérogames marines dans le GCSM dans le cadre du réseau des AMP des Antilles Françaises ont été présentés à l'assistance qui envisage de reprendre le protocole d'évaluation rapide créé par le PNG en 2017.

Au cours de ce séminaire, une structuration du réseau Récifs IFRECOR a été proposée à 3 niveaux avec une cellule locale, une cellule régionale et une cellule nationale. Le Parc national de la Guadeloupe a été identifié comme référent local au niveau de ce réseau pour la Guadeloupe.

Deux rapports ayant été rédigés suite à ce séminaire font référence aux actions du PNG :

- Compte rendu du groupe de travail récifs coralliens Antilles Françaises avec la présentation du protocole d'évaluation rapide de l'état de santé des récifs coralliens dans le GCSM et en Côte Sous-le-Vent (p. 11).

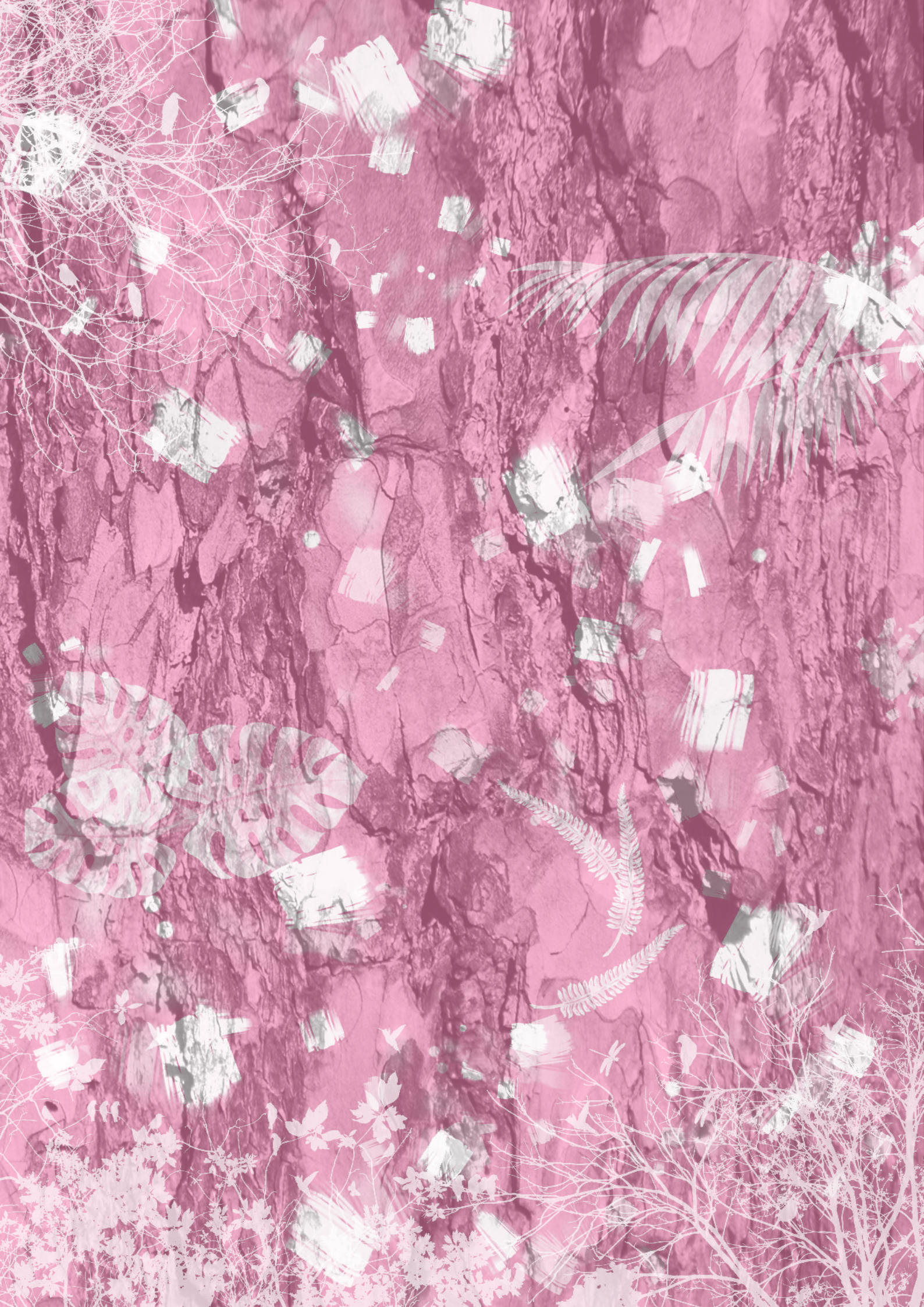


- Compte rendu de l'atelier national « Herbiers » avec la présentation du suivi des herbiers de Phanérogames marines dans le GCSM par le Parc national de la Guadeloupe (p. 7)

Les projets FEDER Guad3E sur la détection grâce à l'ADN environnemental des espèces exotiques et le projet PROTEGER sur les ripisylves ont été acceptés. Le projet PROTEGER rentrera dans sa phase 2 en 2018.

Le Parc national avec ses diverses actions sur les patrimoines culturels et naturels a contribué à la mise en place du plan d'action de la Réserve de Biosphère. Les diverses actions du Programme d'animation du Parc national, la production de la série « Je me souviens de demain » sont autant d'actions permettant de valoriser le patrimoine culturel et les interactions positives de l'homme avec son milieu naturel.

Le Parc national, détenteur du label RAMSAR, a œuvré cette année encore pour la protection de ces milieux et des espèces avec notamment la production de documentation (panneaux d'exposition) mais également avec les propositions de réglementation sur les crabes. Les démarches de restaurations d'Acropores constituent également des actions contribuant à préserver ces zones humides d'intérêt exceptionnel.



Mission de l'ombre, la gestion de l'Établissement est pourtant indispensable à son bon fonctionnement. Elle assure une bonne santé financière de celui-ci ainsi que des ressources humaines à même de mener les actions sur le terrain.

Photographie d'une rivière
Credits : E.NOEL/PNG

6.

GÉRER

- P.64** Management général.
- P.64** Gestion financière.
- P.65** Fonctionnement général de l'établissement.
- P.66** Gestion des ressources humaines.

6.1 Management général

2017 a vu la mise en œuvre effective du décret GBCP et le Secrétariat Général a dû s'adapter à un logiciel financier non stabilisé.

De nombreuses réformes dans le cadre des ressources humaines ont également été mises en place.

Le Parc national de la Guadeloupe a également entamé une démarche de restructuration accompagnée d'un bureau d'études afin de faire face à la diminution des moyens et des effectifs. Baptisée Horizon 2020, cette démarche a permis au personnel et aux administrateurs de l'établissement de définir les priorités à préserver pour conserver une action efficace de l'Établissement en contexte contraint.

Des propositions d'organisation sont attendues dans le courant de l'année 2018.

6.2 Gestion financière

L'exécution budgétaire 2017 se traduit par 79,54 % de consommations d'autorisations d'engagement et 85,34 % de consommations de crédits de paiement.

Les recettes ont été exécutées à hauteur de : 109 %

Le compte de résultat issu du compte financier présente un résultat de : - 876 151€ avec une insuffisance d'autofinancement de : 221 147€

La masse globale des dépenses de fonctionnement s'élève à : 7 520 816 €

Elle se décompose comme suit :

- Personnel : 5 363 703 €
- Fonctionnement : 1 884 799,69 €
- Intervention : 52 925 €

Objectifs	Indicateurs globaux 6-1 et 6-2	2016	Réalisé en 2017
Poursuivre et améliorer la gestion des ressources humaines et financières de l'établissement pour une meilleure transversalité des actions.	6-1a : Taux de présence féminine dans le conseil d'administration de l'EP	40%	40%
	6-2a : Nombre de projets structurants portés par l'EPPN ayant fait l'objet d'un cofinancement public : PO FEDER/FSE ; PDR FEADER, PO FEAMP, LIFE+, CPER, CT, EP locaux, services déconcentrés de l'Etat, chambres consulaires, ...	12	16 cf. tableau SG
	6-2b : Nombre de projets structurants associant l'EPPN et ayant fait l'objet d'un cofinancement public : PO FEDER/FSE ; PDR FEADER, PO FEAMP, LIFE+, CPER, CT, EP locaux, services déconcentrés de l'Etat, chambres consulaires, ...	11	11 cf. laliwondaj
	6-2c : Nombre de projets structurants portés par l'EPPN ayant fait l'objet d'un cofinancement privé	2	3 (lamantin, carrière, oiseau, gd port)
	6-2d : Nombre de projets structurants associant l'EPPN et ayant fait l'objet d'un cofinancement privé	15	20
	6-2e : Part du financement des PN émanant de fonds privés, budgété sur les comptes de l'établissement avec détail par source de financement (source = compte financier)	60 000 €	3
	6-2d : Mise en place d'une comptabilité analytique d'ici à 2017	0	0 prévu à MT dans le cadre de la convention de rattachement avec l'AFB

La masse des dépenses d'investissement s'élève à : 219 388,18 €

Les recettes totales en 2017 ont représenté : 7 630 748 €

Elles sont décomposées comme suit :

- Recettes globalisées
- Subvention pour charges de Service Public : 6 560 670 €
- Recettes propres : 208 329 €
- Autres financements publics : 11 924,98 €

Recettes fléchées

Financements de l'Etat fléchés : 385 205,90 €

recettes propres fléchées : 203 549,33 €

Financements publics fléchés : 261 068,20 €

6.3 *Fonctionnement général de l'établissement*

Le CESC s'est réuni 3 fois durant l'année 2017. Il a produit 5 avis formalisés ainsi que de nombreux débats sur les sujets de la conservation en lien avec des activités économiques, permettant ainsi :

- d'éclairer les décisions du CA avec une perspective socio-économique
- de mettre en débat et donc dans la société les sujets qui préoccupent l'établissement. 12 points ont été mis à l'ordre du jour (outre l'approbation des PV des séances précédentes).

Le CS s'est réuni deux fois lors de l'année précédente. Il a notamment permis de valider les propositions de gestion sur les crabes.

Le CA s'est réuni 3 fois l'année 2017. Une réunion du CA a dû être reportée en raison d'un mouvement de grève du personnel. Les principaux points de revendication portaient sur la diminution des effectifs, le contenu du projet de rattachement avec l'AFB et l'intégration du CAR-SPAW à l'Établissement. A la demande de la Préfecture, ce point n'a finalement pas été mis au vote en 2017.

Le PNG a lancé début 2017 une réflexion sur ses perspectives et évolutions dans un contexte institutionnel et budgétaire incertain. Un bureau d'étude nous accompagne dans la rédaction de notre stratégie d'organisation et de priorisation de nos missions à l'horizon 2020. Cette approche prospective tient compte des divers changements actuels de diminution des moyens et de

rattachement à l'AFB. Des séminaires internes ainsi que 2 ateliers avec les membres du CA et les parties prenantes ont eu lieu. La phase d'état des lieux est terminée.

Ce travail avec l'ensemble du personnel a été réalisé sur la base des éléments suivants :

- une analyse du contrat d'objectif 2015-2017 et de la charte de territoire avec les managers
- des rencontres individuelles avec les managers et collectives avec les agents de chaque pôle et service afin mesurer la valeur ajoutée de leurs activités pour le territoire, définir les limites et les contraintes, envisager des perspectives et faire des propositions d'actions
- la détermination des priorités des activités au sein des pôles et services

Les ateliers avec les membres du CA, CS et CESC avaient pour objectif de les associer à la co-construction de la stratégie du parc national. La réflexion s'est déroulée en sous-groupe sur les thèmes ci-après :

- la valeur ajoutée du PNG aujourd'hui sur le territoire avec une approche socio-économique, en terme de partenariat et de gouvernance
- les limites et difficultés du PNG dans la définition de sa stratégie future par rapport à son cadre institutionnel, son périmètre d'action, les paramètres externes, l'intégration sur le territoire, les moyens financiers
- le cœur de métier du parc à conserver prioritairement
- les attentes des acteurs face au PNG quant aux différentes missions couvertes : police, pédagogie et éducation au développement durable, accueil du public, suivi scientifique, charte, convention de partenariat avec les communes, expertise, autres partenariats
- synergies concrètes possibles avec les acteurs (territoire, modalités).

Le diagnostic a été présenté à l'ensemble du personnel le 24-11-17. En conclusion de cette phase, le bureau d'étude Chrysalis a proposé de synthétiser les contributions autour de 7 thématiques qui regroupent les principaux constats exprimés lors des différents ateliers.

La stratégie « horizon 2020 » accompagnée d'un organigramme fonctionnel sera présentée pour avis aux instances (représentants du personnel et des syndicats, comité technique) en 2018.

Lors d'une prochaine séance, courant 2018, le conseil d'administration sera consulté pour avis sur ce document qui comprendra le nouveau schéma d'organisation du PNG.

6.4 Gestion des ressources humaines

Les effectifs du Parc national de la Guadeloupe ont été réduit d' 1 ETP en 2017.

Le Parc national de la Guadeloupe avait ainsi une autorisation d'emplois de 68,5 ETPT en 2018 et les a tous utilisés.

En 2017, ce sont au total 82 personnels sous plafond, 35 hors plafond et 14 stagiaires qui ont été gérés par le service RH se décomposant comme suit :

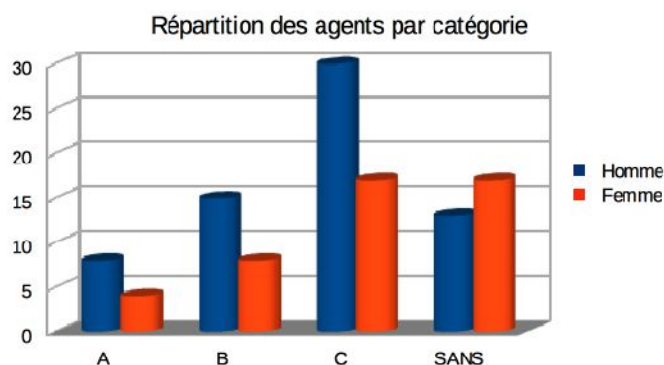
- 41 titulaires en Position normale d'activité
- 16 titulaires détachés
- 8 CDI
- 6 CDD
- 6 Contractuels Occasionnels
- 5 contractuels Saisonniers
- 9 contractuels Hors plafond
- 21 contrats aidés
- 5 agents en intérim
- 14 stagiaires

Des réformes importantes ont été mises en œuvre concernant l'ensemble des personnels :

Mise en place du RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire) pour les personnels administratifs
Mise en place de la PPCR (Parcours Professionnel Carrière et Rémunération)nouveau pour les titulaires

Mise en œuvre du quasi-statut pour les personnels contractuels

Ces réformes ont nécessité explications, et disponibilité à l'égard des personnels concernés.



• Formation

En 2017, le budget consacré à la formation a permis de financer les déplacements, les prestataires de service, ainsi que les frais annexes aux formations.

71 agents du PNG ont bénéficié de ces formations et les dépenses globales ont représentées plus de 53 000 €.

L'année 2017 a vu la validation des formations de deux moniteurs de tir au PNG qui dispose désormais de ses propres formateurs.

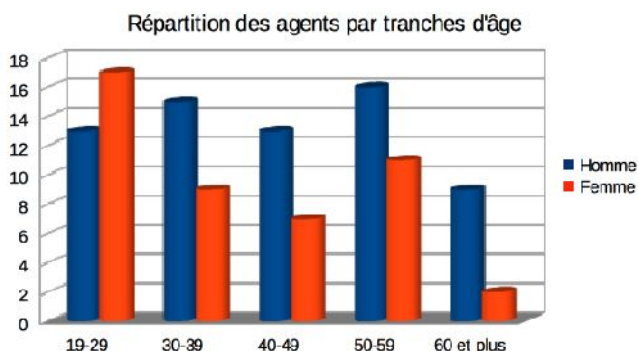
• Dialogue social

8 rencontres de dialogues ont été organisées avec les instances dédiées.

CHSCT : 2 réunions du Comité d'Hygiène et de Sécurité au Travail se sont tenues

CT : 4 réunions de Comités Techniques se sont tenues en 2017 dont 1 du CT formation, et 1 CT exceptionnel

Objectifs	Indicateurs 6-4	Cible 2015	Réalisé en 2015
Mutualiser certaines fonctions de soutien dans le cadre de la création de l'AFB	6-4a : Nombre d'ETP mutualisés (+ gain opéré en descriptif)	0	0



CCP : 2 réunions de Commission Consultative Paritaire ont eu lieu en 2017. Il est à noter que, compte tenu de l'effectif de contractuels de l'établissement, les agents du PNG relèvent désormais de la Commission Consultative Nationale.

CONCLUSION

Ce rapport d'activité illustre la diversité des actions menées par le Parc national, seul, ou en collaboration avec les autres partenaires du territoire. Ensemble, tous œuvrent pour une meilleure prise en compte des problématiques environnementales dans le développement économique de notre île.

L'année 2018 s'annonce elle aussi riche en évènements et actions qui permettront d'asseoir l'action du PNG sur le territoire et initier le bilan de 30 ans d'existence en 2019.

Organigramme du Parc national de la Guadeloupe



Parc national
de la Guadeloupe

Montéran
97120 SAINT-CLAUDE
Tél : 0590 41 55 55
Fax : 0590 41 55 56

43 rue Jean Jaurès
97122 BAIE-MAHAULT
Tél : 0590 26 10 58
Fax : 0590 60 17 33

47 boulevard Arnaud Nicolas
Marigot
97119 VIEUX-HABITANTS
Tél : 0590 94 89 12
Fax : 0590 94 41 80

Maison de la Forêt
RD 23
97170 PETIT-BOURG

Centre d'élevage
Blachon
97129 LAMENTIN
Tél : 0590 38 21 78

Site internet : www.guadeloupe-parcnational.fr

Direction : 0590 41 55 42 - Secrétariat Général : 0590 41 55 31

Communication : 0590 41 55 52 / 0590 41 55 42

Système d'Information : 0590 41 55 55

Patrimoines : 0590 41 55 55 - Pôle Coeur forestier : 0590 41 55 93

Pôle Aire d'adhésion : 0590 41 55 93 - Pôle Milieux marins : 0590 26 10 58

PÔLE COEUR FORESTIER

Jean-Sébastien NICOLAS

Chef de pôle

Jean LUBIN

Chef de pôle adjoint

Maryse NANOR

Assistante administrative (+ pôle AA)

+ *Conseillère de prévention*

Philippe VAITILINGOM

Correspondant "Marchés publics"

Georges PETIT-LEBRUN

Technicien "Police"

Gardes-moniteurs :

Harry AZÈDE

Félix BASTARAUD

Nadia LIAGRE

Maurice VALY

Patrice SEGRÉTIER

Technicien "Sports nature"

Élodie NOËL

Responsable "Accueil et animation"

Agents d'accueil et d'animation :

Marie-Anise BERVIN

Hélène CHRISTOPHE

Evely FATTORE

Murielle GOMBAULD

Pierre JUSTINE

Suzy LAPIERRE

DE MELINVILLE

A-Raman MARÉGA

Alex CHECKMAHOMED

Responsable équipements et travaux

Chargés d'entretien des espaces naturels :

Alain ANDYPAIN

Sébastien ÉVUORT

Steeve GAMIETTE

Dario GÉRAN

Maxime LE BLANC

Thomas CÉSAIRE

Thierry RAMASSAMY

Matthieu PETIT

DIRECTION

Maurice ANSELME

Directeur

Mylène MUSQUET

Directrice adjointe

Carole LÉTIN

Assistante de direction (+ Comm)

Daniel SILVESTRE

Ch. mission "Culture, éco-citoyenneté"

Jennifer TOCNY

Coor. appel à projets "Biodiversité"

PÔLE AIRE D'ADHÉSION

Arnaud LARADE

Chef de pôle

xxx

*Chef de pôle adjoint, Technicien de
développement durable Grande-Terre*

Maryse NANOR

Assistante administrative (+ pôle CF)

+ *Conseillère de prévention*

Céline LESPONNE

*Technicien de développement durable
nord Basse-Terre*

Thierry GUILLON

Technicien "Police"

Marie-Denise LEMOYNE

*Chargée de mission "Appui aux porteurs
de projets"*

Philippe VIGIER

*Technicien de développement durable
sud Basse-Terre*

Laurie BRUMIER

VSC "Marque Esprit Parc National"

Robin PERDIGON

VSC "Appui technique projets Charte"

Gardes-moniteurs :

Modeste SALIGNAT (*littoral*)

Ferdy LOUISY

Président du Conseil d'administration

Claudie PAVIS

Pdte du Conseil scientifique

Jules OTTO

Pdt du Conseil économique, social et culturel

COMMUNICATION

Maïtena JEAN

Chef de service

Carole LÉTIN (+ Dir.)
Assistante de communication

Olivier CARLOTTI
Pédagogie et référent Parquet

Philippe MOREAU
Chef de projet T.I.C., webmestre

Laura PITTINO
V.S.C. "Supports pédagogiques"

Alain FERCHAL

Chef de service

Mendy CIALEC
V.S.C. "Moyens informatiques"

Charles TRAMIS
Noël MARTINON
Admin. Systèmes, réseaux, téléphonie

Anouk ROBILLARD (contrat hors plafond d'emploi)
Animatrice plate-forme "KaruGéo"

Alizée PALPIED
V.S.C. "Infographiste"

SYSTÈME D'INFORMATION

PÔLE MILIEUX MARINS

Xavier DELLOUE

Chef de pôle

Xavier KIESER
Chef de pôle adjoint et Ch. mission
"Pêche et activités nautiques"

Liliane CIMBER
Assistante adm. (+ soutien pôles CF et AA)

Alan LE BOUT
Technicien "Police en mer et gestion des moyens nautiques"

Gardes-moniteurs :

Régis GOMÈS
Olivier OETTLY
Didier BALTIDE

Céline LÉMONON
Axel PRIOUZEAU

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Carole SHEIKBOUDHOU

Secrétaire générale

Bernadette GUILLET
Gestionnaire financier - Marchés publics

Bernadine JEAN-DE-DIEU
RRH / contractuels

Maggy ASDRUBAL
RRH / fonctionnaires

Assistants administratives :

Jacqueline NANDAN | Anise RÉGENT
spé. "Formation"

"Budget-Comptabilité" :
Patricia IBO | M-Victoire DE BOISROLIN
(+ soutien SSI et Patrimoines)

Joël JEANNETE
Régisseur bâtiments
+ Conseiller de prévention

PATRIMOINES

Hervé MAGNIN

Chef de service

Marie ROBERT
Ch. mission "Milieux aquatiques"

Sarah GOBERT
Chef de projet "Réintroduction du lamantin"

Simone MÈGE
Ch. mission "Milieux marins"
+ Assistante de prévention spé. "hyperbare"

Jeffrey BERNUS
V.S.C. "Vulgarisation scientifique"

Programme LIFE SIRENIA



Centre d'élevage des lamantins

Sarah GOBERT
Chef projet
"Réintroduction"

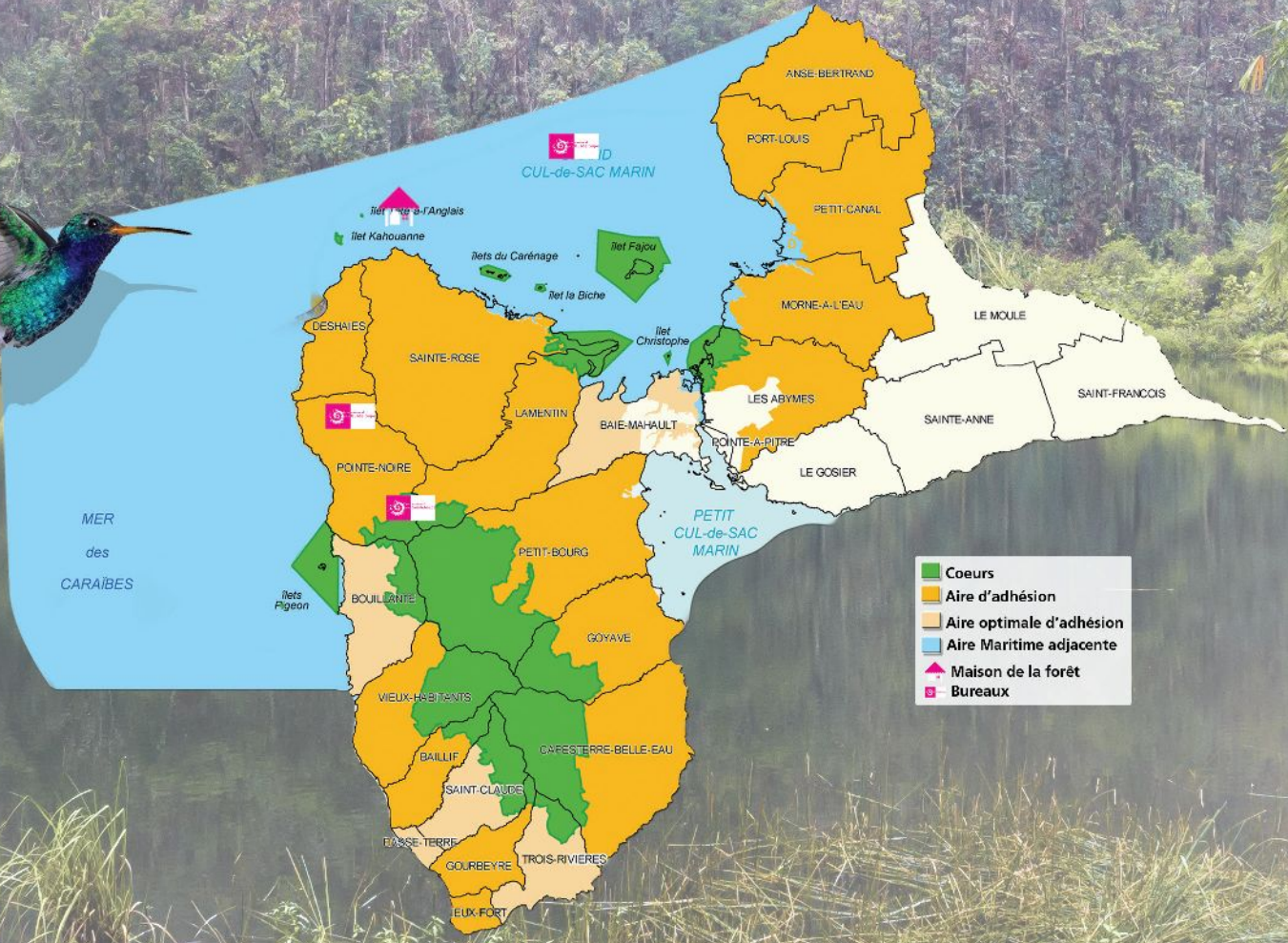
Xavier FERDINAND
Coordinateur
programme LIFE

Melissa SADJAN
V.S.C. "Communication, pédagogie et concertation"

Sébastien RIVES
Référent capacitaire,
chef de base

Natalia ROZNIIEWSKA
Vétérinaire

Soigneurs (E.A.) :
Juliette BASTARAUD
Maeva DIA
Brian PETER
Mario SAINT-MARC



Siège	Locaux de Baie-Mahault	Maison de la côte sous le vent	Maison de la forêt	Centre d'élevage
<p>Montérant 97120 SAINT-CLAUDE Tél : 0590 41 55 55 Fax : 0590 41 55 56</p>	<p>43 rue Jean Jaurès 97122 BAIE-MAHAULT Tél : 0590 21 10 58 Fax : 0590 60 17 33</p>	<p>47 boulevard Arnaud Nicolas Marigot 97119 VIEUX HABITANTS tél : 0590 94 89 12 Fax : 0590 94 41 90</p>	<p>RD 23 97170 PETIT-BOURG</p>	<p>Blachon 97129 LAMENTIN Tél : 0590 38 21 78</p>